

en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 179-204

Vassil Dobrev

Considérations sur les titulatures des rois de la IVe dynastie égyptienne [avec 16 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Considérations

SUR LES TITULATURES DES ROIS

de la IVe dynastie égyptienne

La IVe dynastie joue un rôle principal au sein de l'histoire de l'Égypte ancienne, car pendant cette période se produisent des changements de la plus grande importance dans de nombreux domaines comme l'architecture, l'art, les institutions, l'idéologie royale et divine, la vie sociale, etc. Ce n'est pas seulement l'époque de l'avènement des pharaons, constructeurs des Grandes Pyramides, monuments en pierre inégalés par aucun roi d'Égypte, mais aussi l'époque de l'apparition d'un grand nombre d'éléments nouveaux dans la titulature royale. Si le pharaon peut revivre grâce à son tombeau, ce sont ses noms et titres qui lui permettent de continuer à exister même après le moment magique de la résurrection. La IVe dynastie semble être une période décisive pour la formation et l'évolution de la titulature royale; la documentation actuellement connue permet de constater que la liste des cinq Noms du pharaon, qui désigneront dorénavant le roi de l'Égypte ancienne, même quand il sera étranger, est complétée au cours de cette dynastie ¹.

1. Le lecteur ne devrait pas garder l'impression que nous connaissons un document de la IVe dynastie comportant les cinq Noms du pharaon; malheureusement, un tel document n'est pas encore découvert, mais ces cinq Noms sont attestés pendant cette dynastie, bien qu'ils ne soient pas inscrits sur le même document. Le support documentaire illustrant ces considérations sur la titulature royale est un choix d'une cinquantaine d'objets qui n'est qu'une partie infime du corpus des documents des rois de la IVe dynastie, regroupant environ 700 documents, dont près de 400 avec des éléments de la titulature royale, constitué dans le cadre d'un doctorat de l'université de Paris-Sorbonne (V. Dobrev, Recherches sur les rois de la IV^e dynastie égyptienne, septembre 1992, directeur recherches: Pr Jean Leclant). Nombreux sont

les ouvrages et articles consacrés à l'étude de la titulature royale: Hugo Müller, Entwicklung der Titulatur, 1938; S. Schott, «Zur Krönungstitulatur der Pyramidenzeit », NAWG, 1956, Nr. 4, p. 55-79; J. Gwyn Griffiths, «Remarks on the Horian Elements in the Royal Titulary », ASAE 56, 1959, p. 63-86; A. Gardiner, Egyptian Grammar, 3e éd., 1957, Excursus A: The Titulary and other Designations of the King, p. 71-76; P. Kaplony, Steingefässe, 1968, Exkurs I: Zur Königsfolge der späteren 2. Dynastie und der Entwicklung der ägyptischen Königstitulaturen, p. 65-72; id., Rollsiegel I, 1977, Kapitel 3.: Die Königstitulaturen der Rollsiegel, p. 111-160; id., LÄ III, col. 641-659 «Königstitulatur»; W. Barta, Göttlichkeit des regierenden Königs, 1975; S. Aufrère, « Contribution à l'étude de la morphologie du protocole

16 A

LA TERMINOLOGIE

En étudiant l'Égypte ancienne, si éloignée de notre temps, on a assez rapidement l'impression que les mots du vocabulaire moderne ne portent plus le même sens que dans l'Antiquité; il arrive parfois qu'aucun mot existant ne puisse désigner certaines notions et idées du passé, souvent très éloignées de notre esprit contemporain. Malgré cela, pour pouvoir étudier les titulatures royales de la IVe dynastie, il faudrait établir une terminologie simple et systématique, en proposant, quand c'est nécessaire, des mots nouveaux.

Dans cette terminologie, le mot **Nom**, écrit avec un N majuscule, désignera l'ensemble des mots ou des phrases qui forment chacun des cinq Noms du pharaon : Nom d'Horus, Nom des Deux-Maîtresses, Nom d'or (Nom de Faucon d'or), Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte et Nom de Fils de Rê.

Pour les éléments de chaque Nom il faudrait des termes clairs et dépourvus de confusion, qui permettraient de suivre facilement l'évolution d'un Nom pendant les différentes époques.

Concernant la titulature royale, le terme **titre** doit être employé sans la moindre trace d'ambiguïté, pour désigner une fonction ou une distinction liée à la personne même du pharaon, comme le sont le titre de Nswt-Bjt(y) et le titre de S^3-R^e , les éléments en tête du Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte et du Nom de Fils de Rê respectivement. En conséquence, il serait impossible d'utiliser des termes comme titre d'Horus et titre des Deux-Maîtresses, car il en résulterait une assimilation du pharaon à ces divinités; or cela n'est pas le cas pendant la IV^e dynastie 2 . Afin de respecter la vérité iconographique de la représentation égyptienne, je propose d'employer « image de Hr » et « image de $Nb \cdot ty$ » pour désigner les éléments en tête du Nom d'Horus 3 et du Nom des Deux-Maîtresses 4 .

"classique", BIFAO 82, 1982, p. 19-73; J. von Beckerath, Handbuch der ägyptischen Königsnamen, 1984, I. Teil: Zur Geschichte und Bedeutung der ägyptischen Königstitulatur, p. 1-42; id., LÄ III, col. 540-556 « Königsnamen »; M.-A. Bonhême, Noms royaux TPI, chapitre 1: Considérations sur la titulature royale, p. 1-21. Cette liste n'étant pas exhaustive, plusieurs articles traitant de tel ou tel aspect spécifique des éléments de la titulature royale sont mentionnés au fur et à mesure.

- 2. Cf. G. Posener, De la divinité du pharaon, p.7.
- 3. Bien que l'image du dieu-faucon Horus soit un élément à part entière du Nom d'Horus, il ne semble pas y avoir, à proprement parler, identification et assimilation du pharaon avec

ce dieu; le roi serait plutôt sous le patronage du dieu Horus. Il semble que ce Nom soit chargé de la légende liée au faucon Horus, fils et légitime successeur d'Osiris, le premier roi d'Égypte, symbolisant ainsi la légitimité du pharaon sur le trône. Ce lien avec l'aube de l'histoire égyptienne expliquerait, peut-être, que le Nom d'Horus soit le premier Nom attribué au roi et qu'il soit placé en tête de sa titulature. En éliminant ainsi le terme confus de titre d'Horus, employé très souvent (je ne citerait que von Beckerath, Handbuch der ägyptischen Königsnamen, p. 7-10, comme un exemple parmi tant d'autres), comment comprendra-t-on les documents thinites représentant un faucon posé sur un serekh vide? Le plus célèbre d'entre eux est le fameux collier de

En ce qui concerne l'élément en tête du Nom de Faucon d'or, on hésite à le nommer titre de Faucon d'or, car il ne joue pas le rôle d'une fonction, comme l'est le titre de Nswt-Bjt (y); il n'est pas, non plus, une distinction du pharaon en général, à l'image du titre de S3-R^c, parce qu'il est modifié à l'avènement d'un nouveau souverain et caractérise ainsi chaque roi de la IV^c dynastie. Afin d'éviter la confusion avec les autres titres du pharaon, il m'a semblé plus pratique de désigner l'élément en tête du Nom de Faucon d'or comme l'épithète de Faucon d'or. Étant donné que cet élément varie pour chaque roi, bien que le signe soit commun pour tous les pharaons, on le nommera épithète d'or. Il en résulte que le terme Nom d'or serait préférable au terme Nom de Faucon d'or, car il peut être employé pour tous les rois de la IV^c dynastie, sans induire en erreur.

Le mot **nom**, en lettres minuscules, sera employé pour désigner le nom personnel du pharaon et son nom théophore, généralement inscrits à l'intérieur du cartouche. Il est d'ailleurs exceptionnel, à cause de la rareté des documents, de connaître ces deux noms d'un souverain de la IV^e dynastie. Par exemple, serait le nom personnel du roi Snefrou, mais rien ne nous indique qu'il l'ait reçu à sa naissance ou à son couronnement. De même, le nom théophore du roi Djedefrê, , a-t-il été reçu le jour de son couronnement ou le jour de sa naissance ? On devine que pendant la IV^e dynastie, le processus de la formation de la titulature royale étant en cours, les structures des Noms ne sont pas établies définitivement; c'est pour cela que le nom personnel et le nom théophore du pharaon sont, l'un ou l'autre, sans qu'il y ait une règle bien précise, le second élément du Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte, du Nom

la tombe du roi Djer à Abydos (cf. Petrie, Royal Tombs II, p. 17, pl. I, 1), constitué d'amulettes en or et en turquoise qui représentent, sans aucune ambiguïté d'interprétation, l'image du dieu-faucon Horus protégeant le tombeau royal, symbolisé par le serekh. Pour d'autres exemples de ce genre, cf. Petrie, ibid., pl. XXXV, 81 et id., Abydos II, p. 27, pl. IX, 205. Un peu différente est l'inscription du roi Narmer dans le ouadi Al-Qach (cf. Emery, Archaic Egypt, 1961, p. 47, fig. 6) où le Nom d'Horus de ce pharaon est précédé d'une image divine d'un faucon posé sur un rectangle; si ce dernier groupe devait être interprété comme le titre d'Horus, on comprendrait mal la répétition de ce titre devant le Nom d'Horus dans lequel il participe aussi. Encore plus différentes sont les marques en creux sur des vases venant de Toura et d'Al-Beda qui représentent une paire de faucons se faisant face, posés sur une sorte de *serekh*, cf. Kaiser, ZÄS 91, 1964, p. 113, fig. 7 a, b, c, d.

4. Pour le Nom des Deux-Maîtresses, il est impossible de parler d'un titre de Nb·ty formé du groupe , car ce dernier est l'image des déesses Nekhbet et Ouadjit. Ce groupe divin est également employé pendant l'Ancien Empire, pour la formation des noms de femmes illustres (parfois reines) et de certains titres (pour des exemples, cf. Fischer, JEA 60, 1974, p. 94-99). Si le groupe était un titre du roi, il me semble inconcevable qu'un titre royal soit employé aussi pour la formation de noms et de titres qui n'ont rien à voir avec la personne du pharaon.

de Fils de Rê et du Nom d'or, écrits respectivement après le titre de Nswt-Bjt (y), le titre de S^3-R^4 et l'épithète d'or S^4 .

Pour que les structures du Nom d'Horus et du Nom des Deux-Maîtresses soient rendues plus claires, il fallait inventer un nouveau terme, **pharaonyme**, qui désignera le second élément de ces Noms, c'est-à-dire le hiéroglyphe ou le groupe de signes inscrits après l'image de *Hr* et l'image de *Nb·ty*. On aurait donc un pharaonyme horien pour le Nom d'Horus [fig. 1 a] et un pharaonyme de *Nb·ty* pour le Nom des Deux-Maîtresses [fig. 1 b]. Comme on le voit sur notre figure 1, ces deux pharaonymes peuvent avoir un élément en commun (en l'occurrence le mot *wsr*), mais ils peuvent aussi être identiques ⁶. La création de ce néologisme ⁷ a paru nécessaire car nous ne disposions pas de terme explicite pour les hiéroglyphes dans le *serekh* du Nom d'Horus ⁸, encore moins pour les signes qui suivent l'image de *Nb·ty* du Nom des Deux-Maîtresses.

5. Il en résulte que pour les titulatures des rois de la IVe dynastie, on ne peut pas appliquer la terminologie, généralement acceptée, qui désigne le Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte comme le nom de couronnement (appelé aussi nom d'intronisation ou encore nom solaire) et le Nom de Fils de Rê comme le nom personnel (appelé aussi nom de naissance ou encore nom propre). Ces termes expriment des notions (comme la naissance et le couronnement du pharaon) qui n'ont, à l'heure actuelle, aucun appui documentaire, contemporain à la IVe dynastie, mais aussi à l'ensemble de l'Ancien Empire. Observons d'emblée que tous les Noms que le successeur du pharaon reçoit le jour de son couronnement peuvent prétendre être des noms de couronnement. Toutefois, ce sont les documents pharaoniques qui démontrent la confusion que peuvent apporter ces termes; sur la fig. 44 est représenté, entre autres, le Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte de Menkaourê, où, selon les termes en question, le groupe de signes 💿 🚾 🛗 🛗, inscrits à l'intérieur du cartouche, doit être désigné comme le nom de couronnement de Menkaourê; or juste à côté, ce même groupe, également entouré du cartouche, est un élément du Nom d'or de ce roi. Les choses se compliquent encore plus quand on constate que le groupe o fait aussi partie d'un troisième Nom : le Nom de Fils de Rê (voir fig. 24); selon la terminologie en question, ce groupe de signes est le nom personnel de Menkaourê, mais sur ce document, le même groupe est aussi le nom de couronnement

- du roi; en conséquence, il faudrait désigner

 o part, il est difficile de concevoir que Mn-k3·w-R'
 soit, à la fois, le nom personnel et le nom de
 couronnement de Menkaourê; à sa naissance,
 l'héritier du pharaon peut-il recevoir un nom qui
 lui sera redonné le jour de son couronnement?
 C'est pour cela qu'il serait plus simple d'appeler
 o proposition de montaoure,
 qui participe à la formation de trois Noms.
- 6. Par exemple, Nb-m3'·t est le pharaonyme de Snefrou qui participe dans la formation de son Nom d'Horus et dans celle de son Nom des Deux-Maîtresses.
- 7. Le terme pharaonyme est formé au moyen du mot pharaon et de l'élément -onyme (du grec ancien -ônumos, de onoma « nom »). Au début de l'histoire de l'Égypte, quand le roi n'avait qu'un seul Nom, le Nom d'Horus, l'identification de tel ou tel pharaon se faisait grâce au mot ou à la phrase inscrits à l'intérieur du serekh, ce que nous appelons pharaonyme horien. On voit donc que le terme pharaonyme est en parfaite harmonie avec le rôle que jouaient ces hiéroglyphes dans le serekh du Nom d'Horus, le plus ancien élément de la titulature royale.
- 8. Le terme, généralement employé pour désigner le mot ou la phrase dans le serekh, est nom d'Horus, mais il n'apporte que la confusion, car on arrive à l'équation: Nom d'Horus = titre d'Horus nom d'Horus proprement dit. En revanche, le terme pharaonyme horien permet de présenter la structure, parfois complexe, du

Ainsi, la structure de la titulature des rois de la IV^e dynastie, peut être schématisée de la façon suivante :

```
Nom d'Horus = image de Hr + pharaonyme horien

Nom des Deux-Maîtresses = image de Nb \cdot ty + pharaonyme de Nb \cdot ty

Nom d'or = épithète d'or + nom personnel

ou + nom théophore

Nom de Roi de Haute et de Nswt-Bjt (y) + nom personnel

ou + nom théophore

Nom de Fils de Rê = titre de S^3-R^c + nom théophore 9.
```

Enfin, dans cette terminologie, nous avons souvent recours au terme titulature. Malheureusement, la documentation actuellement connue de la IVe dynastie ne propose aucun mot égyptien pour désigner la titulature royale 10. Le contenu de ce terme ne peut donc pas être défini avec précision, mais je considère, pour ma part, que la titulature du pharaon n'est pas seulement l'ensemble de ses Noms, car ils sont souvent accompagnés d'un certain nombre de titres, d'épithètes et de formules qu'il est impossible de dissocier des Noms royaux 11.

LES NOMS DU PHARAON:

À partir de la documentation actuelle, il est un fait bien établi que seuls trois Noms du pharaon étaient connus avant la IV^e dynastie : le Nom d'Horus, le Nom des Deux-Maîtresses et le Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte pour lequel le cartouche n'est

Nom d'Horus d'une façon simple et claire, puisque certains documents montrent qu'à l'intérieur du serekh, le pharaonyme peut accueillir le nom personnel du pharaon [fig. 5, 6], son nom théophore [fig. 7] ou de nombreux autres éléments de la titulature royale [fig. 14]. De cette façon, ces termes nous permettent d'employer une phraséologie suffisamment explicite pour décrire les particularités du Nom d'Horus.

9. Il faudrait préciser que cet ordre « canonique » de succession des cinq Noms royaux (cf. Bonhême, Noms royaux TPI, p. 4 sq.) n'existe sur aucun document de la IV^e dynastie. En revanche, on constate qu'au cours de cette époque est souvent employé un regroupement de trois Noms et d'un titre qui deviendra caractéristique du pharaon au moins jusqu'à la fin de l'Ancien Empire : Nom d'Horus + titre de Nswt-Bjt(y) + Nom de Nb-ty + Nom d'or.

10. L'absence de mot égyptien pour le terme

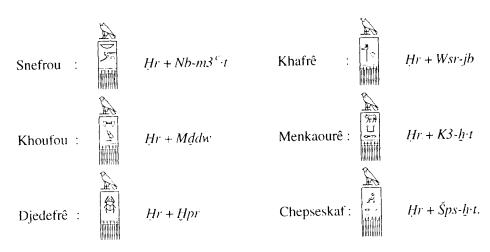
titulature royale peut être constatée aussi pour la totalité des documents de l'Ancien Empire. En revanche, les époques postérieures nous ont fourni des mots comme *nhb·t*, *rn wr*, *rn m³* et *rn* qui peuvent désigner un Nom royal, l'ensemble des cinq Noms ou un groupe de quatre Noms, cf. Bonhême, *BIFAO* 78/2, 1978, p. 347-387.

11. Ce sont les documents égyptiens qui permettent d'avoir un tel raisonnement. À titre d'exemple, il suffit d'observer une statue de Khafrê [fig. 35] sur laquelle les deux colonnes d'inscriptions identiques sont intactes; on constate que chaque colonne de texte forme un tout : l'épithète, le titre et la formule qui suivent le Nom d'Horus et le cartouche de Khafrê, ne peuvent pas être dissociés de ces derniers. On dirait donc que sur cette statue, chaque colonne de texte décrit une titulature du roi Khafrê; il est un autre problème si cette titulature est complète ou non.

pas encore employé. C'est uniquement pendant la première moitié de cette dynastie, que le roi reçoit deux nouveaux Noms : le Nom de Faucon d'or et le Nom de Fils de Rê, tandis que le Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte peut désormais être écrit avec le cartouche; l'ensemble des cinq Noms du pharaon atteint ainsi sa complétude au cours de la IV° dynastie.

1. Le Nom d'Horus

Premier Nom reçu par le pharaon, le Nom d'Horus est composé de l'image du dieu-faucon Horus et du pharaonyme horien; ce dernier identifie tel ou tel souverain. Les rois de la IV^e dynastie ont les Noms d'Horus suivants ¹²:



Les lectures du Nom d'Horus telles que Horus Neb-maât, Horus Medjedou, Horus Kheper, Horus Ouser-ib, Horus Ka-khet et Horus Chepes-khet doivent être nuancées, car elles imposent une assimilation, pure et simple, du pharaon au dieu-faucon Horus ¹³; en tenant compte de la représentation graphique du Nom d'Horus, une meilleure lecture serait : Horus (protège) tel ou tel roi, identifié par son pharaonyme horien.

On constate que le pharaonyme horien est formé à partir d'un ou de deux mots, ceux de Menkaourê et de Chepseskaf se caractérisant par un élément commun, le mot $h \cdot t^{14}$.

12. L'ordre chronologique des rois de la IVe dynastie, adopté pour cet article, est : Snefrou, Khoufou, Djedefrê, Khafrê, Menkaourê, Chepseskaf. Cette chronologie est aussi celle que nous propose la liste royale d'Abydos (cf. PM VI, 25 (229) - (230) et Redford, King-Lists, p. 18-20); mais ce n'est qu'une liste royale minimum de la IVe dynastie, car d'autres pharaons en ont fait probablement partie. Pour une discussion sur les sources égyptiennes et

grecques concernant la chronologie des rois de la IV^e dynastie, cf. V. Dobrev, *Recherches sur les rois de la IV^e dynastie égyptienne*, thèse de doctorat, septembre 1992, p. 1-7.

- 13. Voir note 3.
- 14. Antérieurs aux rois Menkaourê et Chepseskaf, deux pharaons de la III^e dynastie, Neterikhet et Sekhemkhet, se succèdent aussi chronologiquement et ont l'élément en commun ht pour leurs pharaonymes horiens.

L'une des caractéristiques du Nom d'Horus est son serekh, à l'intérieur duquel est inscrit le pharaonyme horien; cependant, quelques documents royaux de la IV^e dynastie présentent des exemples du Nom d'Horus sans serekh ²⁰ pour les rois Snefrou [fig. 2], Khafrê [fig. 3] et Menkaourê [fig. 4] ²¹. Ce dernier document est de nature à donner un début d'explication de ce phénomène, car le Nom d'Horus de Menkaourê y est inscrit avec et sans serekh; il en résulte que l'absence du serekh pourrait être conséquente à l'écriture horizontale de ce Nom, constatée aussi sur les deux autres exemples. À l'époque de l'Ancien Empire, il était probablement inimaginable de représenter horizontalement la partie inférieure du serekh qui évoque une façade de palais ou de tombe, car c'est un élément d'architecture vertical; représenté horizontalement, cette partie du serekh prendrait l'allure d'une construction abattue. À cette époque, une telle image symbolique paraît inconcevable pour évoquer le Nom d'Horus du pharaon.

Les documents mentionnant le Nom d'Horus de Snefrou permettent de constater que le *serekh* peut accueillir, en plus du pharaonyme horien, le nom personnel du pharaon [fig. 5] ²² ou, après le règne de Snefrou, le nom théophore [fig. 7];

- 15. Cf. Reisner, Naga-ed-Dêr III, p. 249, fig. 20.
- 16. Cf. Kaplony, Rollsiegel II, pl. 44 (32).
- 17. Cf. Kaplony, op. cit., pl. 50 (2).
- 18. Cf. ibid., pl. 34 (14); pl. 47 (51).
- 19. Cf. Gauthier, Livre des rois I, 96, VII; Borchardt, Statuen I (CGC), p. 39, pl. X (42).
- 20. On peut considérer que l'écriture du Nom d'Horus sans *serekh* existait déjà à l'époque prédynastique avec des exemples du roi Scorpion, (cf. Quibell, *Hierakonpolis* I, pl. XIX, n° 1) et du roi R³ (cf. Kaplony, *Inschriften* III, pl. 7, fig. 13).
- 21. Cf. Reisner, Smith, Gîza II, fig. 28 a, b (notre fig. 2); CGC 17 (notre fig. 3) et Reisner, Mycerinus, pl. 47 b. (notre fig. 4). Cette liste peut être complétée par quelques marques peintes sur les murs des chambres de décharges dans la pyramide de Khoufou qui représentent des noms d'équipes d'ouvriers formés avec le Nom d'Horus de Khoufou écrit horizontalement et sans serekh (cf. Reisner, Mycerinus, p. 273, Appendix E, pl. XII, Cheops 4, 35, 51, 56, 90) et par quelques marques peintes sur des blocs d'un mastaba à Gîza qui ont le même emploi

que les précédentes, mais cette fois-ci, c'est le Nom d'Horus de Menkaourê qui est écrit sans serekh et horizontalement; cf. Junker, Gîza X, p. 70, fig. 34 (1, 2, 6, 7), p. 75, fig. 35 (11). D'autre part, le Nom d'Horus des rois de la IVe dynastie, écrit sans serekh, se rencontre souvent sur des documents de particuliers, où il est en relation avec le titre ; pour le Nom d'Horus de Snefrou, cf. CGC 139, BM 1324; pour celui de Khoufou, cf. Junker, Gîza VI, p. 41, fig. 8, p. 127, fig. 40, p. 234 sq., fig. 96-97, p. 246, fig. 105; id., Gîza VII, p. 127, fig. 47; pour Khafrê, cf. Hassan, Gîza VI3, p. 96, fig. 78, p. 105, fig. 83, p. 110 (2); pour Chepseskaf, cf. id., Gîza III, p. 178 (3).

22. Cf. Fakhry, *Sneferu* II/1, fig. 130 (notre fig. 5). Pour d'autres exemples du Nom d'Horus de Snefrou où son pharaonyme horien accueille le nom personnel du pharaon, cf. Fakhry, *op. cit.*, p. 118, fig. 129 et p. 145, fig. 196. Sur quelques documents antérieurs à la IV° dynastie, on observe qu'à l'intérieur du *serekh* du Nom d'Horus, le pharaonyme horien peut accueillir un mot ou

nous connaissons aussi un exemple pour Khoufou, mais il est fragmentaire [fig. 6], et de nombreux exemples pour Khafrê [fig. 7] 23.

Comme cela est déjà d'usage avant la IV^e dynastie, le faucon posé sur le *serekh* des Noms d'Horus de cette époque porte les trois couronnes symbolisant l'Égypte : la couronne blanche ²⁴, la couronne rouge ²⁵ et la double couronne (*pschent*) ²⁶. La IV^e dynastie semble apporter une nouveauté pour ce type de représentation, car le faucon du Nom d'Horus, sur un document de Snefrou, est coiffé de la couronne à deux plumes d'autruche et deux paires de cornes de vache et de bélier [fig. 8] ²⁷.

Une autre particularité de la représentation du faucon sur le serekh dans la titulature royale de la IVe dynastie est de le voir précédé d'un cobra dressé dont le corps disparaît sous les pattes de l'oiseau [fig. 4, 9] 28. Ce serpent apparaît comme un élément de la représentation du Nom d'Horus et pourrait être assimilé à l'uraeus; étant donné que le Nom d'Horus identifie un roi, sur le front duquel se dresse l'uraeus, il pourrait à première vue sembler normal que son Nom d'Horus soit orné de ce symbole royal. Cependant, leurs rôles ne semblent pas rigoureusement identiques, puisque l'uraeus est sur le front du pharaon pour éloigner les forces maléfiques, tandis qu'en face du cobra dressé devant le faucon du Nom d'Horus se trouvent des éléments de la titulature royale ou des divinités.

une phrase: $N'r-mr + t^3ty$, $Shm-jb + pr-n-m^{3-t}$, $H'-shm\cdot wy + htp-ntr\cdot wy-jm$. f (cf. Kaplony, In-schriften III, pl. 9, fig. 25; pl. 82, fig. 308; pl. 83, fig. 313); cependant, ces mots et phrases ne sont pas les noms personnels de ces pharaons. Pour les rois kouchites voir l'étude de J. Leclant, MDAIK 37, 1981, p. 290-292, fig. 1.

23. Cf. Dunand, Byblos I, Atlas, pl. XXXIX, nº 4506 (notre fig. 6); Hayes, Scepter I, fig. 41 (notre fig. 7). Pour les autres exemples du pharaonyme horien de Khafrê accueillant son nom théophore, cf. Borchardt, Statuen I, p. 9 sq., pl. III (9); Schäfer, ÄgInschr I, p. 2, (1165, 15304); Hölscher, Chephren, p. 105 (47), fig. 129; Ricke, BÄBA 10, 1970, p. 31 sq., fig. 17-18; Naville, Bubastis, p. 5, pl. XXXII B; Smith, WZKM 54, 1957, p. 188, fig. 2-3; Green, PSBA 31, 1909, p. 250 sq., pl. XXXIII, 11. Avec ces documents, on doit mentionner un fragment de statue en albâtre de Khafrê (cf. Schäfer, op. cit., p. 2 (15387); Hölscher, op. cit., p. 97 (25), fig. 107) qui représente aussi son pharaonyme horien [Wsr]-jb ensemble avec son nom théophore H'.[f]-R', mais, cette fois-ci, ces deux derniers se trouvent à l'intérieur d'un cartouche et non dans un serekh.

24. Voir nos 4, 34 et 35; cf. aussi Hassan,

Giza IV, pl. XXV A; Kaplony, Rollsiegel II, pl. 17 (17). Avant la IV^e dynastie, cf. Quibell, Hierakonpolis I, pl. 36-38; Firth, Quibell, Step Pyramid II, pl. 41.

25. Cf. Kaplony, op. cit., pl. 7 (10, n° 9); pl. 13 (5); Borchardt, Statuen I, p. 38, pl. X (41); Hölscher, op. cit., p. 106 sq., fig. 156. Avant la IVe dynastie, cf. Gardiner, Peet, Sinai I, pl. I, 1. 26. Voir n° 6, 10, 11, 12 et 28; cf. aussi

Goedicke, Lisht, p. 11, n° 1; Vandier, Manuel III, pl. II, 1; Kaplony, Steingefässe, p. 57, Nr. 33; Schäfer, ÄgInschr I, p. 2 (15304); Hölscher, op. cit., p. 100 sq., fig. 127, 129; Borchardt, op. cit., p. 39, pl. X (42). Avant la IV° dynastie, cf. Lauer, Lacau, Pyramide à degrés IV, pl. III, n° 7, pl. 6, n°s 26, 27, 29.

27. Cf. Reisner, *BMFA* 30, 1932, p. 58 à droite (notre fig. 8). Pendant la V^e et la VI^e dynastie, les faucons sur les *serekhs* portent souvent la couronne à deux plumes de la queue de faucon ou d'autruche, mais aussi la couronne *atef*, cf. Kaplony, *Rollsiegel* I, p. 174-182 (§ 68).

28. Cf. supra, n. 21 (notre fig. 4); Kaplony, Rollsiegel II, pl. 14 (12) (notre fig. 9). Pour la relation entre le cobra dressé et le faucon du Nom d'Horus, cf. Kaplony, id., I, p. 187-190 (§ 70).

Comme on le voit sur notre figure 9, le Nom d'Horus peut être protégé par un sceptre ouas seul, sans qu'il soit tendu par une divinité 29.

L'orientation du dieu-faucon sur le serekh et celle des signes du pharaonyme devraient être les mêmes, mais quelques documents, avec le Nom d'Horus de Snefrou, échappent à cette règle [fig. 10, 11, 12] 30, car la position du faucon est inversée par rapport à l'orientation générale des hiéroglyphes 31.

2. Nom des Deux-Maîtresses

L'élément en tête du Nom des Deux-Maîtresses est l'image de Nb·ty (la déessevautour Nekhbet de la ville d'El-Kab en Haute-Égypte et la déesse-cobra Ouadjit de Bouto en Basse-Égypte posées sur deux corbeilles nb), il est suivi d'un second élément, que nous avons nommé pharaonyme de Nb·ty. Pendant l'Ancien Empire, le pharaonyme de $Nb \cdot ty$ et le pharaonyme horien ont généralement un mot en commun, mais ils peuvent aussi être identiques. Les rois de la IVe dynastie ont les Noms des Deux-Maîtresses suivants:

> $: \mathbf{M} - \mathbf{b} = Nb \cdot ty + Nb \cdot m^{2} \cdot t$ Snefrou

Khoufou

 $\begin{array}{ccc} : & & & \\ & & & \\ & & & \\ & : & & \\ & & & \\$ Djedefrê

Khafrê : $M + M = Nb \cdot ty + W sr + m$ Menkaourê : $M + M = Nb \cdot ty + K^{2}$

 $= Nb \cdot ty + \check{S}ps.$ Chepseskaf:

Des structures du Nom des Deux-Maîtresses, comme celles des rois Snefrou, Menkaourê et Chepseskaf, sont bien attestées avant la IVe dynastie 32, tandis que les structures des Noms de Nb·ty des rois Khoufou, Djedefrê et Khafrê ne le sont pas, car elles se distinguent par l'adjonction d'une préposition, une nouveauté qui semble apparaître au cours de cette dynastie. L'existence d'une préposition à l'intérieur du Nom

- 29. Pour d'autres exemples, cf. Kaplony, Rollsiegel II, pl. 7 (10), pl. 13 (4), pl. 34 (14). 30. Cf. Gardiner, Peet, Sinai I, pl. II, 5 (notre fig. 10); Kaplony, Rollsiegel II, pl. 2 (3), pl. 3 (8) (nos fig. 11, 12). Dans cette liste, on pourrait ajouter un cylindre de Chepseskaf, partiellement cassé, cf. Kaplony, op. cit., pl. 50 (2).
- 31. Pourrait-on expliquer l'inversion du faucon sur la figure 10 par le fait qu'elle permet au dieu Horus de ne pas tourner le dos à l'action de Snefrou, protégeant ainsi le roi ? Dans ce cas, l'inversion sur les figures 11 et 12 est plus difficile
- à comprendre, car nous n'avons pas de représentation royale, mais nous pouvons proposer que sur ces deux petits cylindres en pierre, c'est le cartouche de Snefrou qui remplacerait l'image du pharaon.
- 32. Par exemple, la structure du Nom de Nb·ty de Snefrou est comparable à celle du roi Djoser, tandis que les Noms de Nb·ty de Menkaourê et de Chepseskaf sont formés de la même façon que le Nom de Nb·ty du roi Hotepsekhemoui, cf. von Beckerath, Handbuch, p. 176, n° 2 (N) et p. 173, n° 1 (N).

On constate que le choix de la préposition \longrightarrow pour faire le lien avec \bigcirc est exceptionnel dans le Nom de $Nb \cdot ty$ de Khoufou, car pour ceux de Djedefrê et de Khafrê, c'est la préposition \bigcirc qui est préférée; cette dernière est aussi employée pour tous les autres rois de l'Ancien Empire dont les Noms de $Nb \cdot ty$ sont formés avec une préposition (Neferirkarê, Rêneferef et Ounas). La préférence de la préposition \bigcirc pourrait-elle nous permettre de l'imaginer comme un élément sous-entendu dans les Noms des Deux-Maîtresses qui ne comportent pas de préposition, après le règne de Djedefrê? Dans ce cas, les lectures des Noms de $Nb \cdot ty$ des rois Menkaourê et Chepseskaf seraient respectivement $K^2 - (m) - Nb \cdot ty$ 35 et $Sps - (m) - Nb \cdot ty$.

Au cours de la IV^e dynastie, le Nom des Deux-Maîtresses n'est généralement entouré de rien; cependant, il arrive parfois qu'il soit inscrit à l'intérieur d'un cartouche [fig. 8, 10, 13] ou d'un *serekh* [fig. 14], mais il ne s'y trouve pas seul, étant alors accompagné d'autres éléments de la titulature royale ³⁶.

33. Cf. Wb II, 191-192; Meeks, AnLex, 77. 1967, 78. 1952, 79. 1444. Pour le Nom de Nb·ty de Khoufou, cf. Sethe, ZÄS 62, 1927, p. 1-3. 34. Le Nom de Nb·ty de Khafrê est aussi, traduit: « Fort comme Nb·ty », cf. Schott NAWG, 1956, Nr. 4, p. 57. Cependant, la traduction «Fort grâce à Nb·ty» me semble meilleure (pour cette valeur de la préposition m, cf. Wb II, 1, 11-12; cf. Lefebvre, Grammaire, § 490, 3; Edel, Altägyptische Grammatik, § 758, c), car, pour un Nom de pharaon, le groupe 1 est certes l'image des déesses Nekhbet et Ouadjit, mais il est aussi le symbole de l'union divine de la Haute et de la Basse-Égypte. À ce titre, le premier Nom de Nb·ty actuellement connu est éloquent : Mn-Nb·ty « établir l'union divine de la Haute et de la Basse-Égypte (à travers l'image des déesses Nekhbet et Ouadjit symbolisant la Haute et la Basse-Égypte) »; il s'agit du Nom de Nb·ty du roi Aha de la Ire dynastie sur sa fameuse tablette en ivoire de Nagada (cf. Emery, Archaic Egypt, p. 50, fig. 10), mais l'interprétation de ce Nom est très controversée

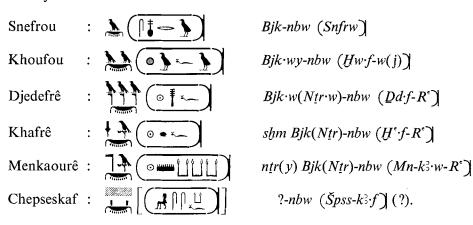
(cf. von Beckerath, *Handbuch*, p. 16). Toutefois, le roi Aha est considéré comme le fils de Narmer qui est, semble-t-il, le premier pharaon à accomplir l'union (politique) de la Haute et de la Basse-Égypte.

35. Nommer le roi Menkaourê « Taureau (grâce aux) Deux-Maîtresses » semble préférable à la traduction « Taureau (des) Deux-Maîtresses » (cf. Schott, *op. cit.*, p. 58).

36. Cf. supra, n. 27 (notre fig. 8), n. 30 (notre fig. 10); Montet, Tanis 3, pl. XVII (notre fig. 13); Fakhry, Sneferu I, pl. XLII A (notre fig. 14). Avant la IVe dynastie, on connaît des exemples où le Nom de Nb·ty du roi Hotepsekhemoui, précédé du titre de Nswt-Bjt(y), est inscrit à l'intérieur du signe hw·t (cf. Kaplony, Inschriften III, pl. 76, fig. 281, 282). D'autre part, le Nom de Nb·ty du roi Semerkhet est entouré d'un cartouche sur le recto du fragment n° 1 du Caire de la Pierre de Palerme (JE 44859, cf. Grdseloff, ASAE 44, 1944, p. 284, n. 3; von Beckerath, op. cit., p. 172, n° 7 (1 x).

3. Nom d'or (Nom de Faucon d'or)

L'apparition de ce Nom est actuellement attestée sur les documents contemporains du règne de Snefrou; on peut donc considérer le Nom d'or comme une importante nouveauté que la IV^e dynastie apporte à la titulature royale. Constitué de l'épithète d'or et du nom personnel du pharaon ou de son nom théophore, le Nom d'or se distingue par rapport aux autres Noms royaux, par le fait que ses deux éléments changent avec chaque nouveau règne. Si ce changement semble évident pour l'élément qui identifie le nouveau roi (nom personnel ou nom théophore), il est exceptionnel que l'élément en tête du Nom d'or (l'épithète d'or) soit spécifique pour chaque pharaon, alors que les quatre autres Noms des titulatures des différents rois ont tous les mêmes éléments en tête : l'image d'Horus, l'image de Nb·ty, le titre de Nswt-Bjt(y) et le titre de S\circ -R'. Les rois de la IV^e dynastie ont les Noms d'or suivants :



À partir de ce tableau, on constate que c'est uniquement le Nom d'or du roi Snefrou qui peut être appelé Nom du Faucon d'or, car les éléments en tête des Noms d'or des autres rois de la IVe dynastie ont le signe de l'or qui n'est plus surmonté d'un seul faucon, mais de deux ou de trois faucons, ou encore d'un faucon précédé d'un hiéroglyphe vertical. Les Noms d'or de ces pharaons devraient donc être lus Nom des « Deux-Faucons d'or » pour Khoufou, Nom des « Trois-Faucons (dieux) d'or » pour Djedefrê, Nom du « Faucon (dieu) d'or qui est puissant » pour Khafrê, Nom du « Faucon (dieu) d'or qui est divin (sacré) » pour Menkaourê et Nom de « ? d'or » pour Chepseskaf ³⁷;

37. Seuls deux documents attestent l'épithète d'or du roi Chepseskaf; le premier est un cylindre en calcaire, où l'on ne voit qu'une partie de l'épithète (cf. Kaplony, Rollsiegel II, pl. 50 (2) et Hall, Egyptian Scarabs BM, p. 261, n° 2596), le second est un fragment de statue royale en schiste noir qui représente l'épithète d'or, probablement suivie d'un cartouche horizontal dont il ne reste qu'un trait (cf. Jéquier, Mastabat

Faraoun, p. 21, fig. 12). Malheureusement, ces deux documents sont cassés au-dessus du hiéroglyphe de l'or, interdisant ainsi l'identification des deux signes verticaux qui s'y trouvent; il pourrait s'agir aussi bien d'un signe vertical précédant un perchoir sur lequel serait posé un faucon, comme on le voit pour les épithètes d'or des deux prédécesseurs de Chepseskaf, les rois Khafrê et Menkaourê.

cependant, au cours de la discussion, il serait préférable, pour des raisons pratiques, d'utiliser plus souvent le terme Nom d'or.

Avec le Nom des Deux-Faucons d'or du roi Khoufou on constate, au début de la IV^e dynastie, un phénomène nouveau pour la titulature royale, qui semble parfaitement inconnu jusqu'ici : la graphie de l'épithète d'or de ce Nom apparaît comme une véritable source généalogique pour l'histoire de cette époque; en effet, il reflète un changement politique réel : c'est l'avènement de Khoufou sur le trône d'Égypte, qui succède à son père, le roi Snefrou 38. Tous les deux sont donc représentés en tant que faucons sur le signe de l'or 39. Le pharaon est donc assimilé à un faucon d'or dont nous verrons la signification possible un peu plus loin. Le fait important est que le Nom d'or, reçu le jour du couronnement royal avec les autres Noms 40, apparaît, en raison des modifications graphiques de son élément en tête au début du règne de Khoufou, comme un témoin privilégié de la transmission du pouvoir pharaonique; aucun autre Nom n'est porteur d'un renseignement si important. Cette interprétation est confirmée par le Nom des Trois-Faucons d'or du roi Djedefrê, successeur et peut-être fils de Khoufou, donc petit-fils de Snefrou 41. Suivant ce raisonnement, on devrait s'attendre à voir quatre faucons sur le signe de l'or du roi Khafrê, probable successeur de Djedefrê, mais ce n'est pas le cas, car son épithète d'or est : . De fait, il semble qu'avec le règne de Djedefrê

38. Le lien parental, père-fils, entre Snefrou et Khoufou, peut être établi grâce à la reine Hetep-heres, femme de Snefrou et mère de Khoufou.

39. À l'appui de cette hypothèse, on peut citer Kaplony, Rollsiegel I, p. 291, qui pense qu'avec la présence de deux faucons dans le Nom d'or du roi Khoufou, il apparaît «comme une incarnation de son père Snefrou et partage avec lui, à titre posthume, le royaume»; mais il expose cette réflexion en parlant de la corégence.

40. Cf. Bonhême, Noms royaux TPI, p. 14-17.

41. Il est curieux de constater qu'au début de la V^e dynastie, l'idée d'exprimer la transmission du pouvoir à l'aide de l'élément en tête du Nom d'or, propre à la IVe dynastie, semble être reprise; en effet, l'épithète d'or du premier pharaon de

la V^e dynastie (Ouserkaf) est , celui du second pharaon (Sahourê) est , tandis que l'épithète d'or du troisième pharaon (Neferirkarê) est , où les trois signes shm semblent

remplacer les trois faucons auxquels on aurait pu s'attendre. Au début de la VIe dynastie, le roi Téti a l'épithète d'or , tandis que celle de son probable successeur, Pépi Ier, est L'épithète d'or du roi Merenrê est , mais

puisqu'il est le fils de Pépi Ier, par la filiation paternelle établie grâce à la reine Ankhenes-Meryrê [I] (cf. CGC 1431), il ne semble pas possible d'intervertir la place de ces deux pharaons. Toutefois, il est indéniable qu'au début de la IVe et de la Ve dynastie, l'épithète d'or symbolise la transmission du pouvoir royal. À la suite de cette constatation, il est désormais possible de percevoir le début de la VI° dynastie sous une autre lumière; dans ce cas, l'épithète d'or de Pépi Ier ne trahit-elle pas l'existence d'un autre pharaon entre les règnes de Téti et de Pépi Ier? Vu les importantes découvertes des fouilles en cours à la nécropole des reines de Pépi I^{er} à Saggara-Sud, il est évident qu'à l'heure actuelle, nous sommes encore loin de bien connaître l'histoire de la VIe dynastie, mais à l'appui de cette hypothèse vient un argument de taille qui est l'ordre chronologique des rois de cette dynastie sur la liste royale d'Abydos: Téti, Ouserkarê, Meryrê (Pépi Ier).

se produise un changement qui enrichit le sens de la signification des faucons sur le signe de l'or. En effet, les trois faucons de l'épithète d'or de Djedefrê ne sont plus posés directement sur , mais sur 7 qui se trouvent sur le signe de l'or [fig. 15⁴²] et fig. 16]; la figure 16 montre même un exemple, où les trois faucons sont absents et les 377 sont seuls sur ... Le roi Djedefrê pourrait toujours être identifié au troisième faucon, placé après les deux qui symbolisent son grand-père Snefrou et son père Khoufou. À l'avènement de Djedefrê sur le trône d'Égypte, ces deux rois sont déjà morts, mais, grâce à leurs complexes funéraires, ils ont pu revivre dans l'au-delà en tant que dieux, ce qui expliquerait que les trois faucons du Nom d'or de Djedefrê sont, en réalité, des représentations de trois dieux. Il apparaît donc que, par son Nom des Trois-Faucons d'or, le roi Djedefrê est désigné en tant que dieu de son vivant, compte tenu du fait qu'il reçoit ses Noms le jour du couronnement. Cette nouvelle distinction du pharaon semble être en parfaite harmonie avec l'apparition, à partir du règne de Djedefrê, de l'élément R' dans la structure de son nom théophore, mais surtout, cette nuance de l'image royale vers le divin est en total accord avec le titre de S^3 - R^c dont la première attestation semble être pour le roi Djedefrê 43; ce titre, n'est-il pas la preuve même de l'essence divine du pharaon ? Désormais, le Nom d'or ne serait plus seulement le symbole de la transmission du pouvoir royal, mais aussi une désignation du pharaon régnant en tant que dieu; c'est probablement cette nouvelle désignation qui a été privilégiée après le règne de Djedefrê, car les éléments en tête des Noms d'or des rois Khafrê et Menkaourê présentent, sur le signe de l'or, un hiéroglyphe vertical, précédant un faucon posé sur un perchoir qu'on peut traduire par « dieu ». Dans ce cas, la traduction des Noms d'or de ces rois serait : «le Faucon (dieu) d'or qui est puissant, Khafrê » [fig. 7, 9] et « le Faucon (dieu) d'or qui est divin (sacré), Menkaourê » [fig. 44, 46].

42. La figure 15 reproduit une tablette en schiste verdâtre (8 × 5 cm, musée du Caire JE 37097) qui a été découverte en mai 1904, pendant les fouilles dirigées par A. Barsanti à Zaouiêt el-Aryân; elle a été recueillie par le raïs Ibrahim à l'intérieur de l'une des chambres, appartenant aux restes des huttes ayant abrité des ouvriers antiques, situées au nord de la Grande Excavation de la IVe dynastie, cf. Barsanti, ASAE 7, 1906, p. 261, où l'auteur ne décrit pas avec exactitude l'inscription hiéroglyphique gravée sur la tablette. Elle n'a jamais fait l'objet d'une publication et je remercie le directeur du musée du Caire, Dr Mohamed Saleh, de m'avoir permis de la photographier. L'importance de cette tablette pour l'étude de la titulature royale à la IVe dynastie est considérable, car elle est, à l'heure actuelle, le seul document qui montre

entièrement le Nom des Trois-Faucons d'or du roi Djedefrê, composé de son épithète d'or et d'un cartouche qui entoure son nom théophore Dd.f-R' (à noter que le signe _ a été regravé). La photographie indique sans équivoque que les trois faucons sont posés sur trois signes ntr; en conséquence, il convient d'apporter une rectification aux études qui rendent l'élément en tête du Nom d'or de Djedefrê au moyen de trois faucons posés sur trois perchoirs ou directement sur le signe d'or, cf. par exemple, Chassinat, MonPiot 25, 1921-1922, p. 63, n. 2; Kaplony, Steingefässe, p. 71, n. 154; id., Rollsiegel I, p. 291; Aufrère, BIFAO 82, 1982, p. 49, 67; von Beckerath, Handbuch, p. 179, n° 3 (G).

43. Pour l'attestation du titre de « Fils de Rê » au cours du règne de Djedefrê, cf. Hans Müller, ZÄS 91, 1964, p. 129-133.

Avant de présenter les particularités graphiques du Nom d'or au cours de la IV^e dynastie, il faudrait attirer l'attention sur le fait que pendant cette époque, et même jusqu'à la fin de l'Ancien Empire, il serait préférable de donner la traduction *bjk* « faucon » ou *nţr* « dieu », pour le faucon posé sur le signe de l'or, et non « Horus d'or ».

La première raison est qu'il existe déjà un Nom sous le patronage du dieu Horus dans la titulature royale : c'est le Nom d'Horus. Il est difficile d'admettre que deux Noms du pharaon, sur un total de cinq, soient liés à l'image du même dieu. Si tel était le cas, on pourrait comprendre qu'au moment de la création d'un Nom d'« Horus d'or », la protection divine pour le Nom d'Horus, déjà existant, n'aurait plus été suffisante; il aurait donc fallu associer le dieu Horus à un second Nom royal, ce qui semble peu probable.

La deuxième raison vient de la signification de l'image du faucon posé sur le signe de l'or en tant que celle du dieu Horus 44; en conséquence, on arrive à interpréter le signe de l'or comme une image symbolique du dieu Seth d'Ombos, afin de démontrer qu'Horus piétine Seth, son ennemi 45. Si une telle interprétation pouvait avoir un certain sens quand c'est un seul faucon représenté sur le signe de l'or, elle n'en a plus aucun, quand il s'agit de deux ou de trois faucons 46. Les exemples avec deux et trois faucons démontrent qu'il est impossible de traduire « Horus d'or », car le dieu Horus, bien qu'il soit vénéré dans plusieurs localités, n'est qu'un seul dieu qui ne peut pas être deux ou trois divinités à la fois.

Il apparaît donc que le faucon posé sur le signe de l'or n'est pas une image du dieu Horus; dans ce cas, quelle pourrait être l'origine de cette représentation? Nous avons déjà vu que les deux faucons de l'épithète d'or de Khoufou symboliseraient les pharaons Snefrou et Khoufou en témoignage de la transmission du pouvoir. On peut en déduire que le roi Snefrou, par son épithète d'or qui lui est propre, est le premier à être identifié au faucon d'or, car c'est à partir de son règne que cette épithète participe à la formation de l'un des cinq Noms royaux: le Nom d'or 47. Étant donné que le faucon

- 44. On trouvera une synthèse détaillée des différents sens donnés à la représentation du dieu Horus sur le signe de l'or dans J. Gwyn Griffiths, ASAE 56, 1959, p. 64-86.
- 45. En suivant cette interprétation, on devrait comprendre, par analogie, que le dieu Horus, posé sur le *serekh* du Nom d'Horus, piétine ce *serekh*, alors qu'il est évident qu'il le protège.
- 46. L'interprétation, généralement admise, des deux faucons sur le signe de l'or (par exemple, pour l'épithète d'or de Khoufou) en tant que représentation des dieux Horus et Seth réconciliés, est difficilement acceptable, puisqu'on ne comprend pas comment Horus et Seth peuvent piétiner Seth (cf. Gardiner, *Egyptian Grammar*, 3° éd., p. 73) et on ne saurait plus comment expliquer la présence de trois faucons sur le signe de l'or (par exemple, pour l'épithète d'or de Pépi 1er).
- 47. Avant que le Nom d'or (= épithète d'or + nom personnel du pharaon ou son nom théophore) ne soit attesté dans la titulature royale, au début de la IVe dynastie, l'idée d'une épithète royale liée au signe de l'or avait déjà fait un long chemin pendant les trois premières dynasties. Sur une tablette fragmentaire en ivoire, découverte à Abydos, le Nom d'Horus du roi Den de la Ire dynastie fait face à un cobra, au-dessous duquel se trouve le signe de l'or, suivi d'une boucle de corde ronde, l'ancêtre du cartouche (cf. Petrie, Royal Tombs II, pl. VII, 12). De la fin de cette dynastie, nous connaissons des documents du roi Semerkhet avec un taureau représenté au-dessus du signe de l'or (cf. Kaplony, Inschriften III, pl. 58, fig. 210) et des documents du roi Qaâ, où le signe de l'or et le faucon, qui le précède, participent dans le nom d'une localité (cf. id., pl. 64, fig. 288). On constate que sur les documents

sur le signe de l'or pourrait être identifié au faucon du ciel solaire ⁴⁸, le roi Snefrou serait alors assimilé à cet oiseau planant dans les cieux qui encercle de son regard la terre d'Égypte; il est donc en position de dominer le « Double Pays » sur lequel le pharaon est censé régner et décider, d'où une possible explication de son identification au faucon du ciel solaire. De plus, cette « activité céleste » du roi-faucon peut être mise en rapport avec l'origine probable du cartouche : le verbe *šnj* « encercler ». En effet, le cartouche, qui entoure le nom personnel du pharaon ou son nom théophore, semble apparaître un peu avant le règne de Snefrou ⁴⁹, mais c'est dans sa titulature qu'il semble

de ces trois pharaons, le cobra, le taureau et le faucon sont séparés du signe de l'or, sans être posés sur lui; il faudrait donc rester prudent, avant de considérer ces exemples comme une véritable épithète d'or du pharaon. Pendant la IIe dynastie, sur un document du roi Ninetjer, le signe de l'or est suivi du mot rn « nom » (cf. Lauer, Lacau, Pyramide à degrés IV, p. 16, 48-49, nº 98, pl. 19), tandis que dans la titulature du roi Djoser de la IIIe dynastie, nous avons le signe de l'or seul (cf. Garstang, Mahâsnah & Bêt Khallâf, pl. VIII; Kaplony, op. cit., pl. 95, fig. 369) et un rond posé sur le signe de l'or (cf. Firth, Quibell, Step Pyramid II, pl. 43; Weill, Sphinx 15, 1911-1912, p. 11); ce dernier peut-il être considéré comme une épithète qualifiant Djoser de « Soleil d'or »? Actuellement, il est généralement admis que le premier témoignage d'une épithète royale d'or avec un faucon se trouve sur un document du roi Khaba de la fin de la IIIe dynastie (une empreinte de sceau-cylindre, cf. Petrie, History I, p. 77, fig. 51), où le faucon n'est pas posé directement sur le signe de l'or mais sur un perchoir. D'autre part, sur un document de l'un des successeurs de Khaba (une autre empreinte de sceau-cylindre, UC 225), se trouve un oiseau qui peut être un faucon posé sur le signe de l'or, mais le document est trop fragmentaire pour établir si ce groupe de signes est l'épithète d'or de ce souverain, cf. Kaplony, op. cit., III, pl. 132, fig. 806; id., Rollsiegel I, p. 150. L'historique de l'idée d'une épithète d'or pendant les trois premières dynasties permet de constater qu'elle est différente pour chaque pharaon mentionné;

il en est de même pour l'épithète d'or des rois de la IV^e dynastie.

48. Cf. von Beckerath, Handbuch, p. 24.

49. Le cartouche apparaît probablement pendant le règne du prédécesseur de Snefrou, le roi Houni, cf. Goedicke, ZÄS 81, 1956, p. 22, pl. 1. Sur une empreinte de sceau-cylindre du roi Sanakht de la IIIe dynastie (cf. Garstang, Mahâsnah & Bêt Khallâf, pl. XIX, 7), la présence du cartouche est extrêmement douteuse, cf. von Beckerath, Handbuch, p. 52, n. 10. De même, le cylindre, sur lequel se trouve un cartouche du roi Neferkasokar de la IIe dynastie (cf. Kaplony, Rollsiegel II, pl. 1 (1), ne paraît pas contemporain de cette époque (cf. von Beckerath, op. cit., p. 36, 50, n. 13). On peut aussi mentionner deux inscriptions sur des récipients du roi Khasekhemoui de la IIe dynastie, présentant sous les pattes de la déesse Nekhbet une corde ronde qui entoure deux hiéroglyphes, mais ils ne semblent pas former le nom personnel du pharaon, cf. Quibell, Hierakonpolis I, pl. XXXVII. D'autre part, avec le règne de Snefrou apparaît le cartouche à double tresse (nos fig. 5, 8; cf. aussi Cherpion, BIFAO 84, 1984, p. 39 sq.; id., Mastabas AE, p. 75-77) qui est employé tout au long de l'histoire de l'Égypte ancienne; ainsi les souverains kouchites, par volonté d'archaïsme sans doute, adoptent également cet usage (cf. J. Leclant, MDAIK 37, 1981, p. 290, n. 10, pl. 44). Pour le cartouche, cf. LÄ III, col. 610-626; Barta, ZÄS 98, 1970, p. 5-16; von Beckerath, op. cit., p. 34-37.

lié, pour la première fois, à une épithète royale d'or, qui est en l'occurrence , afin de former le premier Nom d'or, actuellement connu [fig. 8] 50.

On peut donc résumer la signification possible et l'évolution du Nom d'or au cours de la IVe dynastie. Le roi Snefrou est le premier à introduire dans la titulature royale un Nom d'or, formé de son épithète d'or et de son nom personnel, souvent entouré du cartouche; cette épithète, qui représente un faucon posé sur le signe de l'or, symbolise le pharaon régnant, en l'identifiant, de cette façon, au faucon du ciel solaire. Le fils de Snefrou, le roi Khoufou, associe sa propre image de roi-faucon, à celle de roi-faucon de son père, il veut ainsi donner à son épithète d'or le rôle de symbole de la transmission du pouvoir royal. Le successeur de Khoufou, le roi Djedefrê, continue cette tradition, car son épithète d'or représente trois faucons, mais ils sont posés sur trois signes ntr qui se trouvent parfois seuls, sans les faucons, sur le signe de l'or; l'image de roi-faucon est donc transformée en roi-faucon-dieu, permettant ainsi d'affirmer l'essence divine du pharaon. Après le règne de Djedefrê, l'épithète d'or n'est plus chargée de l'idée de transmission du pouvoir, puisqu'elle représente plutôt le roi-faucon-dieu qualifié de « puissant » (pour Khafrê) et de « divin (sacré) » (pour Menkaourê).

Au cours de la IV^e dynastie, la graphie la plus fréquente du Nom d'or est celle qui représente l'épithète royale d'or suivie d'un cartouche qui entoure le nom personnel du pharaon ou son nom théophore [fig. 7, 8, 9, 15, 44], mais il est aussi possible que ces deux éléments soient intervertis [fig. 17, où l'épithète d'or de Khoufou (*Bjk·wy-nbw*) suit son cartouche] ⁵¹.

Peu nombreux sont les documents sur lesquels l'épithète royale d'or précède le nom personnel du pharaon ou son nom théophore, sans que ces derniers soient entourés du cartouche [fig. 11, 12, 18, 19].

Sur un document, l'épithète d'or est suivie du nom personnel du roi Khoufou qui est exceptionnellement entouré d'un rectangle [fig. 20].

Ce dernier document est le seul à représenter les deux faucons de l'épithète d'or de Khoufou, coiffés de la couronne blanche et de la couronne rouge, tandis que sur un document de Snefrou, le faucon de son épithète d'or porte la couronne atef, ou bien, la couronne constituée de deux plumes d'autruche et de deux paires de cornes de vache et de bélier [fig. 8]. On peut donc observer que pendant la IVe dynastie, les faucons des épithètes royales d'or sont rarement coiffés de couronnes.

50. Cf. supra, n. 27 (notre fig. 8). Le cartouche, qui entoure le nom personnel du pharaon dans la titulature de Snefrou, est aussi lié au titre de Nswt-Bjt(y) pour former son Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte (cf. Fakhry, Sneferu II/1, p. 139, fig. 178); cependant, le lien du cartouche avec l'épithète royale d'or semble antérieur à celui avec le titre de Nswt-Bjt(y), car l'ancêtre du cartouche (une boucle de corde ronde), est représenté pendant la Ire dynastie après le signe

de l'or (cf. Petrie, Royals Tombs II, pl. VII, 12), tandis que dans la titulature du roi Djoser de la III^e dynastie, cette boucle de corde suit souvent son épithète d'or (cf. par exemple, Firth, Quibell Step Pyramid II, pl. 43).

51. Cf. Gardiner, Peet, Sinai I, pl. II, 7 (notre fig. 17). Cette inversion de l'épithète d'or et du cartouche est aussi constatée pour le Nom d'or de Pépi II, sur son sarcophage, cf. Maspero, RecTrav 12, 1892, p. 56; Pyr. 7 a, b (Sarg Ost).

4. Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte

La IV^e dynastie apporte une nouveauté pour le Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte ⁵²: l'emploi du cartouche. Ce Nom est composé du titre de Nswt-Bjt(y) et du nom personnel du pharaon ou de son nom théophore; ces deux derniers sont l'élément généralement entouré du cartouche. Cette graphie du Nom est la plus fréquemment rencontrée sur les documents des souverains de la IV^e dynastie dont les Noms de Roi de Haute et de Basse-Égypte sont:

Snefrou : $\frac{1}{2} \times \left(\begin{array}{c} 1 \\ 1 \end{array} \right)^{53}$

Khoufou : \(\frac{1}{2}\) et \(\frac{1}{2}\)

Djedefrê : $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ [fig. 31]

Khafrê : $\frac{1}{2}$ \times [fig. 9]

Menkaourê : \(\frac{1}{2}\) [fig. 4]

Chepseskaf: pas d'exemple d'une telle présentation graphique 54.

Le roi Khoufou occupe une place particulière dans cette liste, puisqu'il a deux variantes pour son Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte : l'une est formée avec son nom personnel Hw f-w(j) [fig. 21], l'autre, avec son nom théophore Hnmw-hw f [fig. 22] ⁵⁵.

On constate que dans l'une des variantes du Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte de Khoufou apparaît, pour la première fois, un nom théophore formé avec le

52. Ce nom est attesté depuis la I^{re} dynastie, sur des documents du roi Den, cf. Petrie, *Abydos* I, pl. XI, 8; *id.*, *Royal Tombs* I, pl. V, 12; *ibid.*, II, pl. XIX, 151.

53. On constate que dans la documentation actuellement connue de Snefrou, n'est attesté qu'un seul document, très fragmentaire, qui présente cette graphie, cf. Fakhry, *Sneferu* 11/1, p. 139, fig. 178.

54. Les deux documents avec le Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte de Chepseskaf, connus à ce jour, présentent ce Nom à l'intérieur du cartouche :

(cf. Reisner Mycerinus pl. 19 h) et sans cartouche

 55. Cf. Anthes, *Hatnub*, pl. 4 (inscr. I et II) (nos fig. 21, 22). On a souvent assimilé le nom théophore et le nom personnel de Khoufou à un seul, en interprétant *Hnmw-hw:f* comme la forme plus complète de *Hw:f-w(j)*. Cependant, il me semble qu'il s'agit de deux noms à part entière; sinon comment expliquer leur présence ensemble sur le même document [notre fig. 23, voir aussi notre fig. 17]? D'autre part, dans la liste d'Ératosthène, le roi n° 12 s'appelle Chnoubos, tandis que le roi n° 15 est Saôphis [I] (cf. Waddell, *Manetho*, p. 217-219); les noms de ces deux rois confirment, semble-t-il, une différenciation nette entre le nom théophore de Khoufou (Khnoumkhouef) et son nom personnel (Khoufou).

17 A

nom du dieu Khnoum ⁵⁶. Cependant, à partir du règne de Djedefrê, les pharaons adopteront, en règle générale, un nom théophore solaire et ce jusqu'à la fin de l'Ancien Empire ⁵⁷.

Le titre de *Nswt-Bjt(y)* est généralement placé devant le cartouche, mais sur un document de Menkaourê, il se trouve après le cartouche [fig. 24], confirmant ainsi l'existence d'un phénomène d'inversion entre l'élément habituellement en tête d'un Nom et le cartouche, que nous avons déjà constaté avec le Nom d'or [voir fig. 17].

À partir de la IV^e dynastie, on rencontre une autre graphie du Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte, représentant le cartouche qui entoure le titre de Nswt-Bjt(y) et le nom personnel du pharaon ou son nom théophore [fig. 25, 26], tandis que la graphie du Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte sans cartouche, qui est une graphie « à l'ancienne », puisque exclusivement employée avant la IV^e dynastie, continue d'être « à la mode » [fig. 27, 28].

5. Nom de Fils de Rê

L'une des plus importantes nouveautés dans la titulature royale est l'apparition, au cours de la IV^e dynastie, du titre de S^3 - R^4 . La première attestation de ce titre semble être pour le roi Djedefrê, à partir de qui l'emploi de ce titre est généralisé, car il est présent sur plusieurs documents des règnes de Khafrê et de Menkaourê 58 .

56. Il est impossible de ne pas faire le rapprochement entre le dieu Khnoum d'Éléphantine, participant dans la formation du nom théophore de Khoufou, et l'énorme quantité de granite d'Assouan qu'on voit actuellement à l'intérieur de la pyramide de ce pharaon. On constate qu'avec le complexe funéraire de Khoufou apparaît un phénomène nouveau dans l'architecture : l'emploi massif du granite qui n'a pratiquement pas été utilisé dans les multiples constructions de son prédécesseur, le roi Snefrou (selon Fakhry, Sneferu I, p. 113, le granite semble avoir été employé pour le pivot d'une porte de chapelle à statue dans le temple funéraire de Snefrou à Dahchour-Sud). En effet, quelques montants de portes des temples, les piliers de la cour principale du temple funéraire et les bouchons du couloir ascendant dans la pyramide de Khoufou sont en granite, ainsi que sa chambre funéraire, à l'intérieur de laquelle se trouve un sarcophage, également en granite. Peut-on voir dans cette innovation architecturale la raison principale pour la création d'un nom théophore de Khoufou dans lequel participe le nom du dieu Khnoum?

57. Comme toutes les règles, celle-ci souffre quelques exceptions, car, à l'heure actuelle, il n'est pas attesté de nom théophore (solaire ou non) pour les rois Chepseskaf, Ouserkaf, Ounas et Téti; cependant, on ne saurait admettre qu'un tel nom devait obligatoirement exister pour ces souverains. D'autre part, le roi Menkaouhor a un nom théophore, mais il n'est pas solaire, tandis que les rois Pépi I^{er} (Meryrê) et Merenrê ont, à côté de leurs noms théophores solaires, un nom théophore non-solaire qui est Nefersahor pour le premier (cf. J. Leclant, Fs E. Edel, Bamberg, 1979, p. 292, n. 34) et Nemtyemsaf pour le second.

58. Pour l'apparition du titre de S3-R' au cours du règne de Djedefrê, cf. Hans Müller, ZÄS 91, 1964, p. 129-133. Pour les documents de Khafrê avec ce titre, cf. Borchardt, Statuen I, p. 16 sq., pl. IV (15); Hassan, Giza IX, p. 39 (8) haut, pl. XIV; Schäfer, ÄgInschr I, p. 2 (15377); Hölscher, Chephren, p. 101 (51), fig. 133; Kaplony, Rollsiegel II, pl. 19 (19), pl. 21 (36), pl. 22 (42), pl. 26 (57). Pour ceux de Menkaourê, cf. Kaplony, op. cit., pl. 37 (29, n° 21801, n° 21901).

Nous avons constaté que le schéma de base utilisé pour la composition du Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte est : titre + cartouche. Cependant, quelques exemples démontrent que ces deux éléments peuvent être inversés pour arriver au schéma : cartouche + titre [fig. 24]. Sur ce dernier document, le Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte de Menkaourê (= cartouche + titre de Nswt-Bjt(y)) peut être comparé au groupe : cartouche + titre de S^3-R^6 , qui est donc le Nom de Fils de Rê de Menkaourê. En s'appuyant sur ce schéma d'élaboration du Nom de Fils de Rê, on peut établir la liste suivante :

Snefrou : pas d'exemple connu

Khoufou: pas d'exemple connu

Djedefrê : $(\circ \not \downarrow) \circ \not \hookrightarrow (?)$ [fig. 29]

Khafrê : (0 • *_ | 0 2 [fig. 3]

Chepseskaf: pas d'exemple connu.

Ce nouveau regard sur la structure du Nom de Fils de Rê est confirmé par des exemples incontestés des V° et VI° dynasties : la gravure rupestre de Niouserrê du ouadi Maghara au Sinaï ⁵⁹ et le sarcophage de Pépi II ⁶⁰, qui représentent le titre de S³-R° après le cartouche; ainsi sont formés les Noms de Fils de Rê de ces pharaons.

Après avoir montré que les cinq Noms du pharaon sont attestés pendant la IV^e dynastie, on peut essayer d'établir lesquels d'entre eux, à condition qu'ils soient employés seuls sur un document, peuvent identifier un roi de cette époque ⁶¹. D'après la documentation actuellement connue, on constate que trois Noms sur cinq sont représentés seuls pour identifier un pharaon; ce sont : le Nom d'Horus [fig. 30] ⁶², le Nom de Roi de

- 59. Cf. Gardiner, Peet, Sinai I, pl. VI, 10; ce document est actuellement au musée du Caire, JE 38570.
- 60. Cf. Maspero, *RecTrav* 12, 1892, p. 56; *Pyr*. 7 a, b (Sarg Ost, Sarg West).
- 61. Pour être certain que tel ou tel Nom soit le seul sur un document, il faudrait que ce dernier soit entier; en conséquence, de nombreux documents fragmentaires, sur lesquels est attesté un Nom, ne peuvent pas être pris en compte, car rien ne s'oppose à imaginer un autre Nom dans les lacunes.
- 62. Cf. Gardiner, Peet, Sinai I, pl. IV, 6 (notre fig. 30). Sur quelques autres documents, le Nom d'Horus de Snefrou l'identifie seul, cf. Quibell, Archaic Objects II (CGC), pl. 55; Reisner, Naga-ed-Dêr III, p. 249, fig. 203; de Morgan, Recherches sur les origines de l'Égypte, t. II, p. 259, n. 2, fig. 863; Kaplony, Steingefässe, p. 56, Nr. 30, pl. 28; pour Khoufou, cf. ibid., p. 56, Nr. 31, pl. 29; id., MDAIK 20, 1965, p. 34, fig. 72; LDII, 2 d; pour Khafrê, cf. Kaplony, Rollsiegel II, pl. 13 (5); id., Steingefässe, p. 57, Nr. 33, pl. 30.

Haute et de Basse-Égypte [fig. 31] ⁶³ et le Nom d'or [fig. 15, 46] ⁶⁴. Dans cette liste manquent le Nom des Deux-Maîtresses et le Nom de Fils de Rê, à moins que les futures découvertes infirment cette constatation.

D'autre part, le nom personnel du pharaon ou son nom théophore peuvent, eux aussi, identifier seuls tel ou tel roi; ils sont inscrits, le plus souvent, dans un cartouche [fig. 32] 65 ou bien ils sont sans cartouche [fig. 33] 66.

LES TITRES ET LES ÉPITHÈTES

Au cours de la IVe dynastie, la titulature royale s'enrichit d'un certain nombre de groupes de signes qui accompagnent les Noms du pharaon; les uns sont des titres (employés à part entière, sans être des éléments d'un Nom), les autres sont des épithètes qui qualifient tel ou tel roi.

Parmi ce genre de titres, les plus fréquemment employés sont : $\frac{1}{2}$ [fig. 7, 8, 10, 11, 12, 14, 17, 18], $\frac{1}{2}$ [fig. 34] $\frac{67}{7}$, $\frac{1}{2}$ [fig. 34, 35, 36] $\frac{68}{7}$, $\frac{1}{2}$ [fig. 9, 23, 38] $\frac{70}{7}$.

- 63. Cf. Kaplony, Steingefässe, pl. 8 (notre fig. 31). Pour des exemples du Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte, identifiant seul le roi Snefrou, voir fig. 27 ou encore, Fakhry, Sneferu II/2, p. 3, pl. XXXV; Garstang, Reqâqnah, p. 47, 50, 60, pl. 25, 32; von Bissing, Steingefäße (CGC), p. 146, pl. VII; pour Menkaourê, cf. Reisner, Mycerinus, p. 110 (18), pl. 48; p. 114 (48), pl. 63 g-j.
- 64. Cf. Montet, *Kêmi* 16, 1962, p. 96, fig. 4 (notre fig. 46). Parmi les autres documents où le Nom d'or identifie seul le pharaon, figure la fameuse statue de Khafrê protégé par un faucon (CGC 14, cf. Borchardt, *Statuen* I, p. 14-16, pl. IV (14); pour Menkaourê, cf. Kaplony, *Rollsiegel* II, pl. 33 (8).
- 65. Cf. Kaplony, *Rollsiegel* II, pl. 13 (1) (notre fig. 32). Les documents de ce genre sont nombreux, cf. Reisner, *Mycerinus*, fig. 57, n° 38; Kaplony, *op. cit.*, pl. 13 (3); pl. 20 (27, 28); pl. 34 (12); pl. 36 (26); etc.
- 66. Cf. Kaplony, op. cit., pl. 19 (24) (notre fig. 33). Peu nombreux sont les autres documents où le nom personnel du pharaon ou son nom théophore sont employés seuls et sans cartouche, cf. Reisner, op. cit., fig. 57, n° 2; Kaplony, op. cit., pl. 20 (26); pl. 36 (23).

- 67. Pour Djedefrê, cf. Hans Müller, ZÄS 91, 1964, p. 131 sq., pl. III, 3, 5; pour Khafrê, cf. CGC 15 (notre fig. 34), ainsi que Kaplony, Rollsiegel II, pl. 19 (19), pl. 21 (36), pl. 22 (42), pl. 26 (57); pour Menkaourê, cf. *ibid.*, pl. 37 (29, n° 21801, n° 21901).
- 68. Cf. CGC 10 (notre fig. 35). Le titre de *nb-h*'·w est attesté pour la première fois sur un fragment de statue du roi Djedefrê, cf. Müller, *op. cit.*, pl. 111, 3. La forme abrégée de ce titre, qu'on voit sur notre figure 36, cf. Kaplony, *Rollsiegel* II, pl. 36 (27), est également employée pour l'inscription de la fameuse statue de Khafrê protégé par un faucon (CGC 14).
- 69. Cf. Petrie, Scarabs and Cylinders, pl. VIII [4.2 (5)] (notre fig. 37). Le titre de nb-t3·wy est aussi connu pour une statue-faucon de Snefrou (cf. Petrie, Sinai, p. 122 sq., fig. 126) et pour une empreinte de sceau-cylindre de Menkaourê (cf. Kaplony, Rollsiegel II, pl. 44 (32); cependant, la datation du document de Snefrou est très controversée, car il pourrait bien être attribué au Moyen Empire, cf. Gardiner, Peet, Sinai II, p. 82, nº 62.
- 70. Cf. Kaplony, *Rollsiegel* II, pl. 14 (12), pl. 5 (7, n° 3), pl. 24 (50, n° 1143) (nos fig. 9, 23, 28). Le groupe est attesté pour la

Un certain nombre de groupes de signes dans les titulatures de Snefrou et de Khafrê pourraient être considérés comme des titres spécifiques de ces rois, tant qu'on ne trouve pas de documents où ils désigneraient d'autres pharaons; il s'agit du groupe nb-hpt pour Snefrou [fig. 8] ⁷¹ et des groupes $S^3-W^3dj\cdot t$ [fig. 38] et S^3-Pth [fig. 40] pour Khafrê ⁷².

L'épithète d'or du pharaon occupe une place particulière dans la titulature royale, car elle change avec l'avènement au trône d'un nouveau pharaon. À côté des documents, où cette épithète est un élément du Nom d'or [fig. 7-12, 14, 15, 17-20], il en existe d'autres, qui montrent clairement que l'épithète d'or peut être employée à part entière [fig. 39]⁷³ et elle peut donc identifier, à elle seule, un roi de la IV^e dynastie ⁷⁴.

première fois sur une empreinte de sceau-cylindre avec le Nom d'Horus de Snefrou, cf. Kaplony, op. cit., pl. 2 (5); il peut être considéré comme un titre royal avec la lecture possible : titre de Nb·ty. Malgré l'identification bien connue de la couronne blanche avec la déesse Nekhbet (cf. Abubakr, Kronen, p. 29) et celle de la couronne rouge avec la déesse Ouadjit (cf. Helck, Thinitenzeit, Äg Abh 45, p. 155 sq.), le groupe 🔟 🚆 ne semble pas avoir la fonction de remplacer l'image de ces déesses dans la titulature du pharaon, sinon on serait incapable de comprendre sa présence à côté du Nom des Deux-Maîtresses sur la fig. 38; ce groupe peut donc jouer le rôle d'un titre royal. Au cours de la IVe dynastie, ce nouveau titre est représenté sur le même type de documents : des empreintes de sceauxcylindres, cf. Kaplony, op. cit., pl. 18 (17, n° 21791); pl. 38 (29, n° 21930); pl. 43 (31, n° 21905).

71. Cf. supra, n. 27 (notre fig. 8). Afin de démontrer que le groupe ____ sur la fig. 8 pourrait être considéré comme un titre, il faudrait le comparer au titre ___ et son emploi en tant qu'élément du nom théophore solaire ____ du roi Montouhotep IV de la XIe dynastie, cf. von Beckerath, Handbuch, p. 195, no 7 (T₁). On constate que le roi Montouhotep II, de la même dynastie, a le nom théophore solaire _____ , cf. ibid., p. 194, no 5 (T₁); il est donc permis d'admettre, par analogie, que le groupe _____ est un titre.

72. Cf. supra, n. 70 (notre fig. 38); Kaplony, Rollsiegel II, pl. 27 (66) (notre fig. 40). Les expressions « Fils d'Ouadjit » et « Fils de Ptah » pourraient aussi être comprises comme des épithètes de Khafrê, mais c'est la comparaison avec son titre de « Fils de Rê » qui permettrait de les considérer comme des titres; rappelons l'exemple du roi Pépi Ier qui a le titre de « Fils de Rê », mais aussi ceux de « Fils d'Atoum » et « Fils d'Hathor » (nombreux exemples au temple funéraire de ce pharaon à Saqqara-Sud).

73. Bien que notre figure 39 (cf. Fakhry, Sneferu II/1, fig. 48) représente la reconstitution d'un relief, les fragments conservés établissent que l'épithète d'or de Snefrou (Bjk-nbw) n'y est pas employée en tant qu'élément du Nom d'or, puisqu'elle est directement suivie de la figure royale, dont on aperçoit, au-dessous de l'épithète, la partie supérieure de la couronne blanche, et précédée du Nom d'Horus (à droite) et de l'épithète « dieu grand » (au-dessus). Cet emploi spécifique de l'épithète d'or de Snefrou est confirmée sur la fig. 8, où elle est le sujet de la phrase pour l'éternité qui termine l'inscription. On constate le même emploi pour l'épithète d'or de Khoufou (Bjk·wy-nbw), cf. Goedicke, Lisht, p. 18, nº 4; d'autre part, l'épithète d'or de Khoufou est l'objet d'un véritable culte, car elle figure dans la titulature d'un hm-nfr, (cf. Junker, Gîza VI, p. 234, fig. 96); cf. aussi id., Gîza VII, p. 353, fig. 8.

74. Cette constatation peut être d'une extrême importance pour la meilleure compréhension de certains documents, comme le cylindre de Khoufou, dont on voit une empreinte sur la

Le roi Snefrou est, selon la documentation actuellement connue, le premier pharaon qualifié de 7 † ntr 3 « dieu grand » [fig. 8, 10, 36] 75. Cette épithète est également employée pour Khoufou [fig. 17], Djedefrê [fig. 32], Khafrê [fig. 9, 17, 34] et probablement pour Menkaourê 76.

L'épithète 1 thr nfr « dieu parfait » est connue avant la IV e dynastie 77, mais elle semble qualifier le pharaon seulement à partir de cette époque [fig. 9, 35, 36, 37, 41, 44]. Quelques documents, contemporains de la même dynastie, présentent l'épithète ntr nfr comme un élément d'un groupe de signes qui désignent le pharaon en tant que : 1 thr nfr « celui qui fait ressembler à un dieu parfait » [fig. 34] 78.

Le groupe \$\frac{1}{2}\$ apparaît dans les titulatures des rois de la IVe dynastie et il peut être considéré comme une épithète, qualifiant le pharaon de «faucon qui est beau» [fig. 3, 32, 34, 40] 79; on pourrait aussi proposer la traduction « que le faucon (= le roi) soit beau», ce qui donne la nuance d'un souhait 80.

fig. 37, où le nom de son complexe funéraire est suivi de \(\frac{1}{\lefta}\); or l'épithète d'or de Khoufou est: . Il peut y avoir donc une erreur de la part du graveur antique, mais nous sommes mal placés pour juger les Égyptiens; sinon, ce cylindre pourrait être un faux. Si aucune de ces possibilités n'est la bonne, il faudrait accepter, la prudence étant de rigueur, que 🔔 sur ce cylindre désigne Snefrou, car c'est son épithète d'or. Dans ce cas, ce serait lui, qui est qualifié de « dieu grand », tandis que Khoufou, son fils, serait qualifié de « dieu parfait » et de « maître du Double Pays », ce dernier titre indiquant clairement que c'est Khoufou le pharaon, son père Snefrou étant déjà mort. Il en résulte que ce cylindre peut avoir la fonction de proclamer le changement de règne. Étant donné que cet événement s'est produit au début du règne de Khoufou, on peut mieux comprendre la présence du déterminatif & avec le nom du complexe funéraire de Khoufou, indiquant qu'il s'agit, en fait, du nom du site choisi pour ce complexe.

75. À l'époque de Snefrou, cette épithète peut aussi qualifier le dieu Horus de Behedet, car on peut la reconstituer sur un fragment de son temple funéraire à Dahchour-Sud: « [dieu] grand, bigarré [de plumes]», cf. Fakhry, Sneferu II/1, p. 159, fig. 261; cette reconstitution est confirmée par d'autres reliefs de l'Ancien Empire, cf. Borchardt, S'a³hu-re' II, pl. 9, par exemple.

76. Cf. Kaplony, Rollsiegel II, pl. 36 (25).

77. Voir une empreinte de sceau-cylindre de la tombe du roi Sanakht de la II° dynastie (cf. Garstang, *Mahâsnah & Bêt Khallâf*, pl. XIX, 11, 12) et deux cylindres (cf. Kaplony, *Inschriften* III, pl. 89, fig. 339, pl. 113, fig. 629). Pour l'épithète « dieu parfait », cf. Kaplony, *Rollsiegel* I, p. 125 sq. (§ 54); Aufrère, *BIFAO* 82, 1982, p. 31, n. 1.

78. Cf. supra, n. 67 (notre fig. 34). Ce groupe de signes est aussi attesté sur un fragment en quartzite, appartenant probablement au siège d'une statue de Djedefrê (musée du Louvre, E 11552 f) et sur d'autres statues ou fragments de statues de Khafrê (cf. Borchardt, Statuen 1, p. 18 sq., pl. IV (17); Hassan, Giza IX, p. 39 (8) haut, pl. XIV; Hölscher, Chephren, p. 101 sq. (52), fig. 134, 136) et de Menkaourê (cf. Reisner, Mycerinus, p. 111 (19), pl. 47 c, où la lecture de ce groupe doit être corrigée, cf. Fischer, JARCE 2, 1963, p. 28).

79. Les documents choisis concernent les rois Djedefrê et Khafrê, mais cette épithète est aussi connue pour Menkaourê, cf. Kaplony, *Rollsiegel* II, pl. 37 (29, n° 21790, n° 21801, n° 21837).

80. L'interprétation de l'oiseau du \dagger en tant que bjk «faucon» semble meilleure que Hr « le dieu Horus»; sinon, il serait difficile de comprendre le rôle de cette phrase non-verbale à prédicat adjectival parmi les éléments d'une titulature royale.

Sur la gravure rupestre du roi Khoufou du ouadi Maghara au Sinaï [fig. 17] est attestée, pour la première fois, l'épithète qu'on traduit généralement : « Horus, fort de bras » 81. Cependant, la disposition graphique des hiéroglyphes sur cette gravure rupestre permet de modifier la traduction. On constate que cette épithète figure après le Nom d'or de Khoufou qui présente la particularité rare d'avoir ses deux éléments inversés (cartouche + épithète d'or, au lieu d'épithète d'or + cartouche); de cette façon, [] suit immédiatement [], l'épithète d'or de Khoufou, qui semble représenter, nous l'avons déjà vu, les rois Snefrou et Khoufou en tant que faucons sur le signe de l'or. La rareté d'une telle inversion des éléments du Nom d'or pendant la IV e dynastie (c'est le seul exemple) permet d'imaginer qu'elle est intentionnelle sur ce document, afin de mettre en rapport [] avec [] qu'on devrait alors traduire : « le faucon, fort de bras », qualifiant ainsi le roi Khoufou.

L'emploi d'épithètes du type : nom d'une divinité $+ \leftarrow \downarrow \downarrow$, se généralise véritablement avec les titulatures des rois de la IV dynastie. Les plus célèbres et les plus fréquentes sont celles qui qualifient le pharaon de $mry-ntr\cdot w$ « aimé des dieux » [fig. 24, 32] 82 et de mry-Ht-Hr « aimé d'Hathor » [fig. 41] 83; pour ces deux épithètes, l'antéposition honorifique du nom divin est généralement respectée, à quelques exceptions près 84. La déesse Hathor est également associée à une autre épithète, qui qualifie le roi de $dw^3-Ht-Hr$ « vénéré d'Hathor » [fig. 24, 36] 85.

De nombreuses autres divinités, féminines et masculines, participent à la formation d'épithètes avec *mry*, qualifiant ainsi le pharaon de : *mry-B\(\frac{3}{5}\)st\(\text{t}\) « aim\(\frac{6}{5}\) de Bastet » [fig. 42]; mry-W\(\frac{3}{5}\)dy\(\text{t}\) « aim\(\frac{6}{5}\)down (d'Ouadjit) » [fig. 43, 44] \(\frac{86}{5}\); <math>mry-Wnw\cdot t-rs(w)\(\text{t}\) « aim\(\frac{6}{5}\)*

81. Cf. Gardiner, Peet, Sinai II, p. 57; Aufrère, BIFAO 82, 1982, p. 31, n. 3. À l'Ancien Empire, cette épithète qualifie aussi les rois Ouserkaf (musée du Caire JE 56600, cf. Smith, HESP, pl. 52 a), Sahourê (cf. Borchardt, S'a³ḥu-re' 11, pl. 8) et Pépi II (cf. Gardiner, Peet, Sinai 1, pl. VIII, 16).

82. L'épithète mry-ntr·w est attestée pour la première fois sur un cylindre du roi Peribsen de la II° dynastie, cf. Kaplony, Rollsiegel II, pl. 1 (1). Au cours de la IV° dynastie, elle qualifie tous les pharaons, à l'exception de Khoufou (pour Snefrou, cf. Kaplony, op. cit., pl. 2 (4); pour Djedefrê, cf. ibid., pl. 13 (1) (notre fig. 32); pour Khafrê, cf. ibid., pl. 13 (2), etc.; pour Menkaourê, ibid., pl. 32 (3), pl. 33 (7) (notre fig. 24), etc.; pour Chepseskaf, ibid., pl. 50 (4). Cependant, l'existence d'un domaine appelé « Khoufou-mer(y)-netjerou » cf. Jacquet-Gordon, Domaines (BdE 34), p. 217, (1), et de deux personnages de Gîza, portant ce même nom (PM III², 71, 96), trahisse, peut-être,

l'emploi de *mry-ntr·w* pendant le règne de Khoufou.

83. Cf. Kaplony, op. cit., pl. 20 (28) (notre fig. 41 pour Khafrê). Cette épithète qualifie aussi les rois Menkaourê et Chepseskaf, cf. ibid., pl. 34 (11, 12), pl. 50 (2, 4).

84. Cf. Reisner, *Mycerinus*, p. 109 sq. (10-12), pl. 46 a, d, e; Kaplony, *op. cit.*, pl. 13 (1), pl. 32 (2), pl. 50 (4).

85. Cf. Kaplony, op. cit., pl. 33 (7), pl. 36 (27) (nos fig. 24, 36 pour Menkaourê). Le roi Khafrê est aussi qualifié de « vénéré d'Hathor », cf. Kaplony, op. cit., pl. 22 (43), pl. 20 (27).

86. On constate que la déesse Ouadjit peut être déterminée par le cobra sur la corbeille *nb* (notre fig. 43), cf. Kaplony, *op. cit.*, pl. 32 (4), ou par la couronne rouge sur la corbeille *nb* (notre fig. 44), cf. Kaplony, *id.*, pl. 44 (33). L'épithète « aimé d'Ouadjit » qualifie également le roi Khafrê, cf. Kaplony, *op. cit.*, pl. 25 (52), pl. 31 (83).

d'Ounout du Sud » [fig. 45] ⁸⁷; mry-Nhb·t ou mry-Hnt(·t) Nhb « aimé de Nekhbet » ou « aimé de celle qui préside à El-Kab (= Nekhbet) » ⁸⁸; mry-B³w-Nhn « aimé des Baou d'Hiéraconpolis » [fig. 23]; mry-Skr « aimé de Sokar » ⁸⁹; mry-Jnpw « aimé d'Anubis » ⁹⁰; mry-Hnty-js·f « aimé de Khentyisef » ⁹¹; mry-Hrty « aimé de Kherty » ⁹².

Une autre épithète, dw³-nswt-ntr, qualifiant le souverain de « roi-dieu vénéré », apparaît pendant la IV^e dynastie; elle n'est attestée que dans la documentation de Khafrê [fig. 33, 41] et de Menkaourê [fig. 24] ⁹³.

LES FORMULES

Au cours de la IV° dynastie, les éléments de la titulature royale sont parfois accompagnés de quelques formules qui expriment des souhaits pour l'éternité; de ce fait, elles sont indissociables de ces éléments et participent, elles-mêmes, à la structure de la titulature du pharaon.

La plus célèbre parmi ces formules est $1 \dots 2$; elle a de nombreuses variantes, plus ou moins complètes :

- 87. Cf. Kaplony, op. cit., pl. 26 (58) (notre fig. 45). C'est le seul exemple d'une épithète formée avec le nom de la déesse-hase Ounout du Sud, une très ancienne divinité de la ville d'Hermopolis Magna, capitale du 15° nome de Haute-Égypte; ce nome est personnifié par une divinité féminine sur l'une des triades du roi Menkaourê (Boston, MFA 09.200), cf. Reisner, Mycerinus, p. 109 (9), pl. 38 a, 39, 40.
- 88. Ces deux épithètes peuvent être reconstituées sur des empreintes de sceaux-cylindres du règne de Khafrê, cf. Kaplony, *op. cit.*, pl. 26 (57), pl. 27 (64).
 - 89. Cf. Reisner, op. cit., p. 113 (39).
- 90. L'épithète « aimé d'Anubis » peut être reconstituée sur une empreinte de sceau-cylindre de Khafrê, cf. Kaplony, op. cit., pl. 31 (85).
- 91. Cette épithète vient de l'inscription d'une statuette en diorite du roi Menkaourê au musée du Caire (CG 42), cf. Borchardt, *Statuen* I, p. 39, pl. X (42). Le nom du dieu-bélier Khentyisef,

qu'on peut traduire « Celui qui est dans sa tombe », ne semble pas être connu ailleurs.

- 92. Attestée sur une empreinte de sceau-cylindre de Menkaourê, cf. Kaplony, op. cit., pl. 36 (21), l'épithète « aimé de Kherty », figure aussi dans le nom d'un domaine de Téti, cf. Jacquet-Gordon, Domaines, p. 310, (1). Le dieu en forme de bélier momifié, Kherty, est mentionné sur quelques fragments de vaisselle en pierre, venant de la pyramide de Djoser (cf. Firth, Quibell, Step Pyramid II, pl. 90, n°s 4 et 7) et sur une empreinte de sceau-cylindre du temps du roi Menkaouhor de la V° dynastie (cf. Gardiner, Peet, Sinai I, p. 44, fig. 7). Pour ce dieu, voir aussi Pyr. 350, 445 a, 545, 1308 a, 1547 b, 1557 d.
- 93. Pour d'autres exemples, cf. Kaplony, op. cit., pl. 14 (6, 11), pl. 19 (21), pl. 33 (7) (notre fig. 24), pl. 36 (20).
- 94. Sur ces deux exemples la formule $\bigwedge \mathcal{P} \not= \bigwedge$ est aussi liée aux divinités qui protègent la titulature royale.

LES REGROUPEMENTS USUELS DE NOMS ET DE TITRES ROYAUX EMPLOYÉS PENDANT LA IV^e DYNASTIE

L'étude de la documentation contemporaine à la IVe dynastie permet d'observer qu'aujourd'hui, il n'existe pas de document de cette époque présentant l'ensemble des cinq Noms du pharaon, bien que chacun d'entre eux soit attesté, mais non pas sur le même document; on ne peut donc pas encore parler de titulature complète au cours de cette dynastie. En revanche, on constate l'emploi fréquent de quelques regroupements de Noms et de titres royaux qui ont le point commun de commencer avec le Nom d'Horus.

95. Cette formule est connue sur une statuette fragmentaire de Djedefrê et de son épouse (musée du Louvre, E 12627, cf. Vandier, *Manuel III*, pl. II, 1), où elle précède le Nom d'Horus et le Nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte de Djedefrê.

- 96. Cf. Borchardt, Statuen I, p. 16, pl. IV (16).
- 97. Sur un fragment en quartzite, découvert parmi de nombreux fragments de statues du roi

Djedefrê à Abou Roash, cette formule est gravée de la façon suivante : \downarrow \circlearrowleft \circlearrowleft \circlearrowleft (cf. Hans Müller, $Z\ddot{A}S$ 91, 1964, p. 132, pl. III, 6); pour un autre exemple de cette graphie, cf. Chassinat, *MontPiot* 25, 1921-1922, p. 63.

98. Nous avons aussi des traces de cette formule sur les reliefs du temple funéraire de Snefrou à Dahchour-Sud, cf. Fakhry, *Sneferu* II/1, p. 145, fig. 193, 194.

Nom d'Horus + titre de Nswt-Bjt(y) + Nom de $Nb\cdot ty$ + Nom d'or + cartouche [fig. 10, 11, 12, 18 99]; ces trois Noms, titre et cartouche du pharaon représentent le regroupement maximum qu'on rencontre au cours de la IVe dynastie. Une partie de ce regroupement (titre de Nswt-Bjt(y) + Nom de $Nb\cdot ty$ + Nom d'or) peut être entouré d'un cartouche allongé [fig. 10] qui est employé à partir du règne de Snefrou 100.

Nom d'Horus + titre de Nswt-Bjt(y) + Nom de $Nb\cdot ty$ + Nom d'or [fig. 7, 14, 17] est un regroupement attesté pour la première fois pendant la IV^e dynastie et il deviendra très fréquent au cours de la V^e et de la VI^e dynastie. Comme on le voit sur la fig. 14, ce regroupement peut être inscrit à l'intérieur du serekh du Nom d'Horus ¹⁰¹.

Nom d'Horus + Nom de Nswt-Bjt(y) [fig. 21, 22, 25, 28] est le regroupement le plus usuel pendant la IV^e dynastie 102 .

Nom d'Horus + cartouche [fig. 2, 34, 35] est un regroupement attesté pour la première fois au cours du règne de Snefrou, car l'emploi du cartouche, entourant le nom personnel du pharaon ou son nom théophore (après le règne de Snefrou), semble se généraliser à partir de cette époque.

Ces considérations sur les titulatures des rois de la IVe dynastie mettent en valeur la place novatrice et déterminante de cette époque pour la formation de la titulature royale dont l'évolution devient plus claire et explicite. Vu la documentation connue aujourd'hui, il est désormais possible d'envisager une étude globale sur les titulatures royales de l'Ancien Empire, qui pourrait être enrichie grâce aux travaux des équipes des fouilles en cours, et la découverte, je l'espère, de nouveaux documents concernant les pharaons de cette glorieuse période de l'histoire de l'Égypte ancienne.

99. Pour le document de notre figure 18, cf. aussi V. Dobrev, « Une tablette inédite du roi Snefrou au Musée du Caire (JE 67977) », SEAP 12, 1993, p. 3-5.

100. Cf. Aufrère, *BIFAO* 82, 1982, p. 28 sq. 101. Cette façon de regrouper des Noms et des titres dans un *serekh* est déjà connue pendant le règne du roi Djoser, sur l'un de ses reliefs

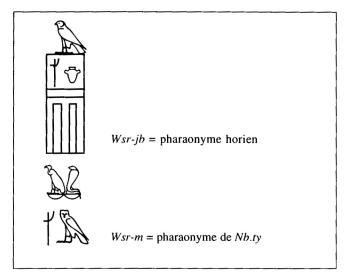
d'Héliopolis, cf. Weill, *Sphinx* 15, 1911-1912, p. 12 (2).

102. Le regroupement Nom d'Horus + Nom de Nswt Bjt(y) est déjà attesté pendant la I^{re} dynastie, sur une empreinte de sceau-cylindre du roi Adjib, cf. Kaplony, Inschriften III, pl. 68, fig. 245.

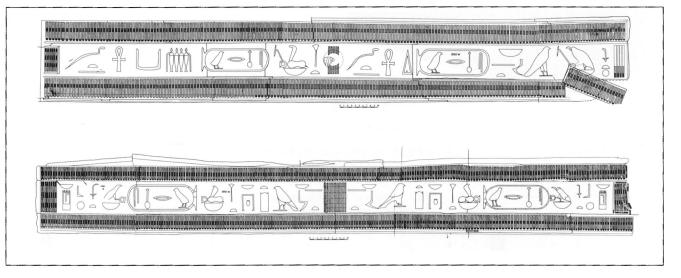
⊳ Fig. 1

a. Nom d'Horus du roi Khafrê = Hr + Wsr-jh;

b. Nom des Deux-Maîtresses de Khafrê = Nb.ty + Wsr-m.



 ∇ Fig. 2: Boîte à rideaux de la reine Hetep-heres (Gîza); musée du Caire JE 72030. D'après Reisner, Smith, A History of the Giza Necropolis, vol. II, fig. 28 a, b.

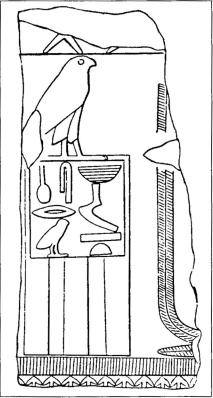




▷ Fig. 3: Détail d'une statue en schiste de Khafrê (Gîza); CGC 17. Ph. V. Dobrev.



♦ Fig. 4: Statue en albâtre de Menkaourê (Gîza); Boston MFA 09.202. D'après Reisner, *Mycerinus*: the Temples of the Third Pyramid at Giza, pl. 47 b.



Sig. 5: Fragment de relief avec le Nom d'Horus de Snefrou, accueillant son nom personnel (Dahchour-Sud). D'après Fakhry, The Monuments of Sneferu at Dahshur, vol. II/1, fig. 130.

130.

Sign. 5: Fragment de relief avec le Nom d'Horus de Sneferu, accueillant son nom personnel (Dahchour-Sud).

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

130.

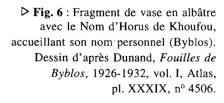
130.

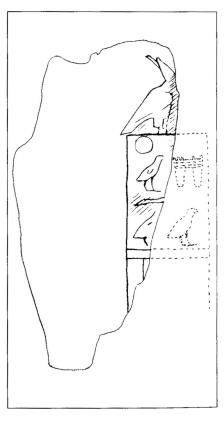
130.

130.

130.

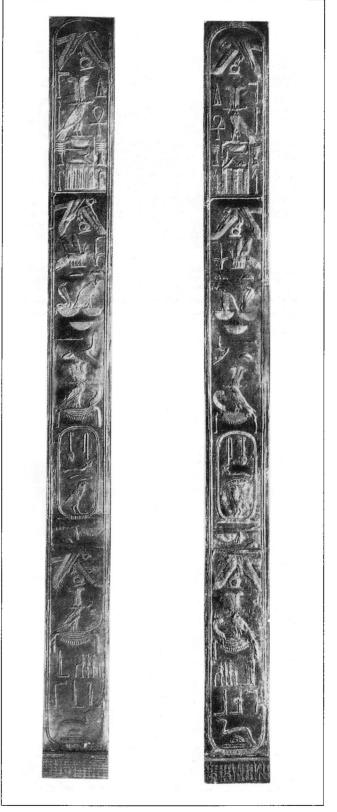
130.



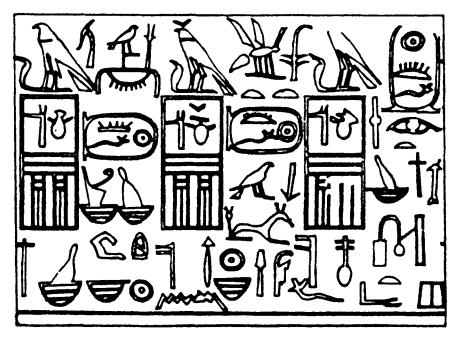




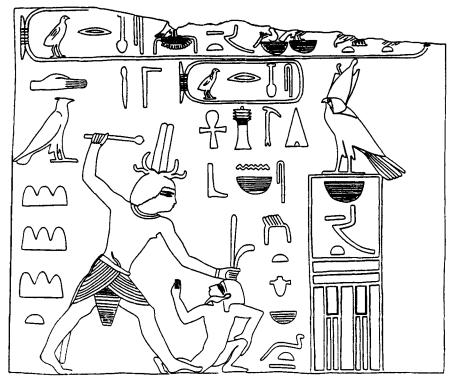
Δ Fig. 7: Support de plateau d'offrandes en diorite avec la titulature de Khafrê (Boubastis); New York MMA 07.228.24. D'après Hayes, *The Scepter of Egypt...*, vol. I, fig. 41.



 ▶ Fig. 8: Détails du paravent démontable du lit de la reine Hetep-heres avec la titulature de Snefrou (Gîza); musée du Caire JE 57711. D'après Reisner, BMFA 30, 1932, p. 58, à droite.

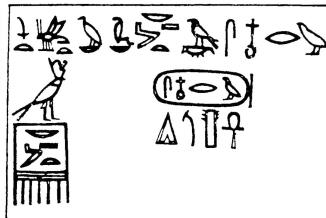


□ Fig. 9: Empreinte d'un cylindre en bois couvert d'une feuille d'argent avec la titulature de Khafrê (Gîza); Boston MFA 11.962. D'après Kaplony, Die Rollsiegel des Alten Reichs, t. II/B, MonAeg 3 B, pl. 14 (12).



Sig. 10: Gravure rupestre avec la titulature de Snefrou (ouadi Maghara au Sinaï); musée du Caire JE 38568 (= JE 57102). D'après Gardiner, Peet, Černý, The Inscriptions of Sinai, t. I, pl. II, 5.



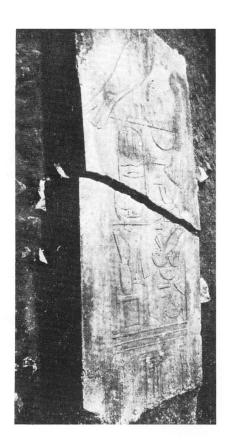


Δ Fig. 11: Empreinte d'un cylindre en pierre avec la titulature de Snefrou; Londres BM 65400. D'après Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs*, t. II/B, *MonAeg* 3 B, pl. 2 (3).

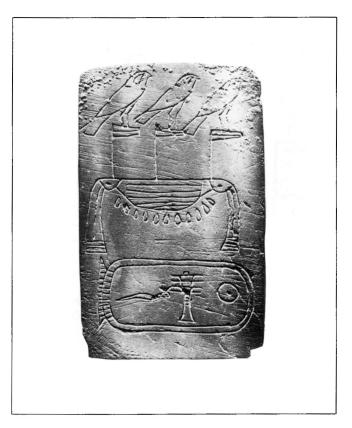
Δ Fig. 12: Empreinte d'un cylindre en pierre avec la titulature de Snefrou; Chicago 10480. D'après Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs*, t. II/B, *MonAeg* 3 B, pl. 3 (8).



¬ Fig. 13: Bloc en granit avec la titulature de Khoufou (Tanis). D'après Montet, *La Nécropole royale de Tanis*, t. III, pl. XVII.

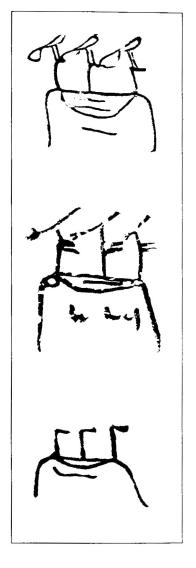


▶ Fig. 14: Stèle avec la titulature de Snefrou (Dahchour-Sud). D'après Fakhry, The Monuments of Sneferu at Dahshur, vol. I, pl. XLII A.

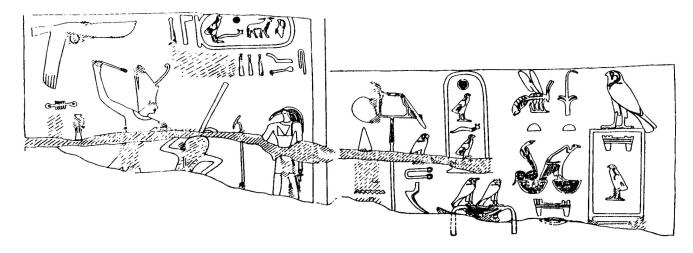


Δ Fig. 15 : Tablette en schiste avec le Nom d'or de Djedefrê (Zaouiêt el-Aryân) ; musée du Caire JE 37097. *Ph. V. Dobrev* (échelle 1 : 1).

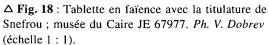
▶ Fig. 16: Marques peintes sur des blocs couvrant la fosse rectangulaire de la barque orientale au sud de la pyramide de Khoufou (Gîza).

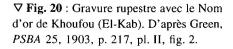


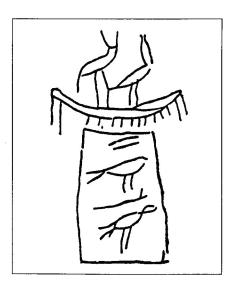
∇ Fig. 17: Gravure rupestre avec la titulature de Khoufou (ouadi Maghara au Sinaï). D'après Gardiner, Peet, Černý, *The Inscriptions of Sinai*, t. I, pl. II, 7.







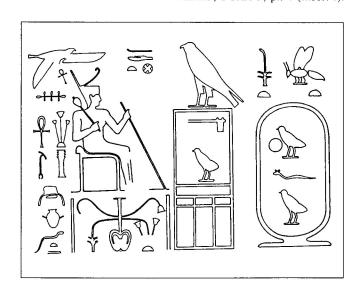


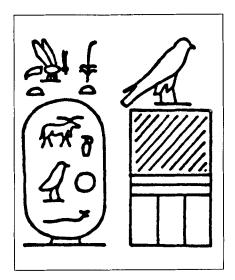




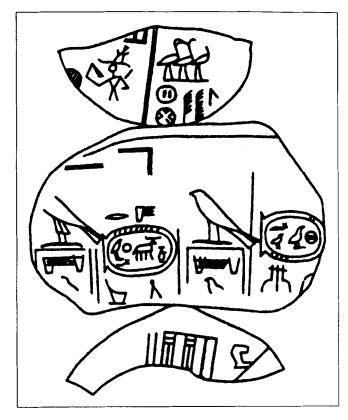
Δ Fig. 19: Coupe en diorite avec le Nom d'or de Khafrê (Ebla). D'après Scandone-Matthiae, *Studi Eblati* 4, 1981, p. 105, fig. D (Ab.14).

∇ Fig. 21: Gravure rupestre avec la titulature de Khoufou (Hatnoub). D'après Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub*, *UGAÄ* 9, pl. 4 (inscr. 1).

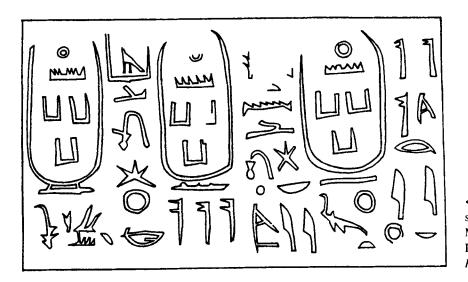




Δ Fig. 22: Gravure rupestre avec la titulature de Khoufou (Hatnoub). D'après Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub*, *UGAÄ* 9, pl. 4 (inscr. II).



Δ Fig. 23: Empreinte d'un sceau-cylindre avec la titulature de Khoufou (Gîza). D'après Kaplony, Die Rollsiegel des Alten Reichs, t. II/B, MonAeg 3 B, pl. 5 (7, n° 3).



September 4: Empreinte d'un cylindre en serpentine avec la titulature de Menkaourê; Collection K.J. Stern 5. D'après Kaplony, Die Rollsiegel des Alten Reichs, t. II/B, MonAeg 3 B, pl. 33 (7).

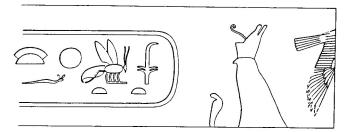
The september 1: MonAeg 3 B, pl. 33 (7).

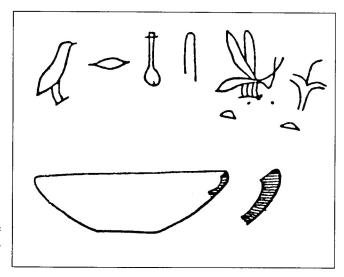
September 2: Empreinte d'un cylindre en serpentine en serpentine

▶ Fig. 25 : Stèle avec la titulature de Snefrou (Seila). D'aprè; Leclant, Clerc, *Orientalia* 57, 1988, pl. XXXII, fig. 40.

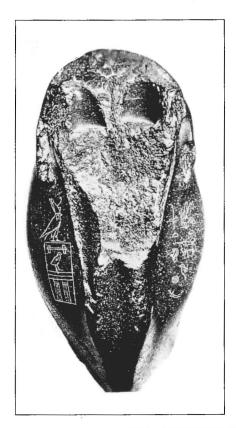


 ∇ Fig. 26: Bloc en granit avec la titulature de Khafrê (Lisht). D'après Goedicke, Re-used Blocks from the Pyramid of Amenemhet I at Lisht, p. 23, n° 7.



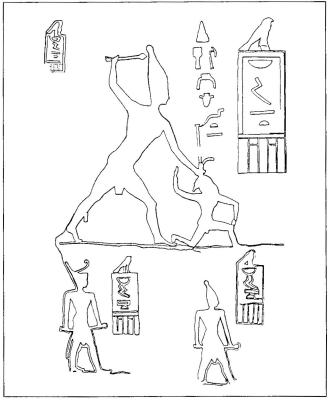


▶ Fig. 27 : Coupe en diorite avec le Nom de Nswt-Bjt(y) de Snefrou (Gîza) ; musée du Caire JE 14401. D'après Quibell, Arcaic Objects, vol. II, CGC, pl. 55.



 ∇ Fig. 29: Marques peintes sur un bloc couvrant la fosse rectangulaire de la barque orientale, au sud de la pyramide de Khoufou, représentant le nom d'une équipe d'ouvriers, formé du cartouche de Djedefrê qui est suivi, semble-t-il, du titre de $S3-R^c$ (Gîza). D'après Abubakr, Mustafa, $B\ddot{A}BA$ 12, 1971, p. 10, fig. 5 e.





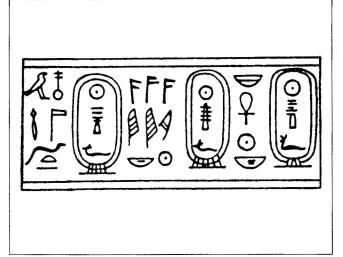
◄ Fig. 30: Gravure rupestre avec la titulature de Snefrou (ouadi Maghara au Sinaï); musée du Caire JE 38567 (= JE 57103). D'après Gardiner, Peet, Černý, The Inscriptions of Sinai, t. I, pl. IV, 6.

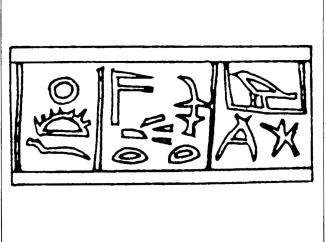
D Fig. 31: Vase en dolérite avec la titulature de Djedefrê (Région memphite). D'après Kaplony, Steingefässe mit Inschriften der Frühzeit und des Alten Reichs, MonAeg 1, pl. 8.



∇ Fig. 32: Empreinte d'un cylindre en or blanc avec la titulature de Djedefrê (Qene ?); Berlin 21609. D'après Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs*, t. II/B, *MonAeg* 3 B, pl. 13 (1).

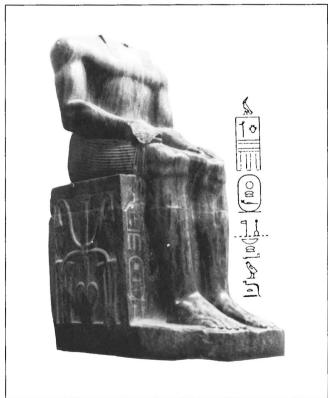
∇ Fig. 33: Empreinte d'un cylindre en serpentine avec la titulature de Khafrê; Collection K.J. Stern 2. D'après Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs*, t. II/B, *MonAeg* 3 B, pl. 19 (24).





⊳ Fig. 34 : Statue en schiste de Khafrê (Gîza) ; CGC 15. Ph. V. Dobrev.





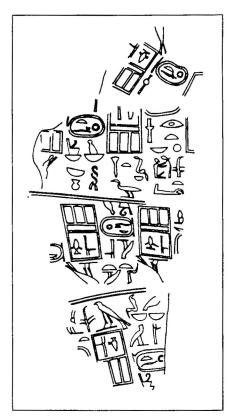
♦ Fig. 35: Statue en diorite de Khafrê (Gîza); CGC 10. *Ph. V. Dobrev.*





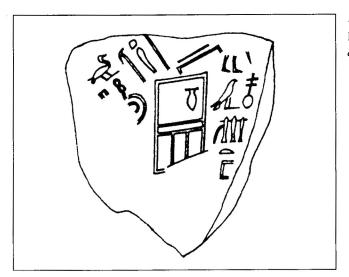
Δ Fig. 36: Empreinte d'un cylindre en serpentine avec la titulature de Menkaourê; Collection K.J. Stern 26. D'après Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs*, t. II/B, *MonAeg* 3 B, pl. 36 (27).

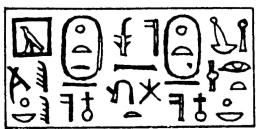
Δ Fig. 37: Empreinte d'un cylindre en basalte (?) avec la titulature de Khoufou (Gîza); Londres UC 11099. D'après Petrie, *Scarabs and Cylinders*, pl. VIII [4.2(5)].



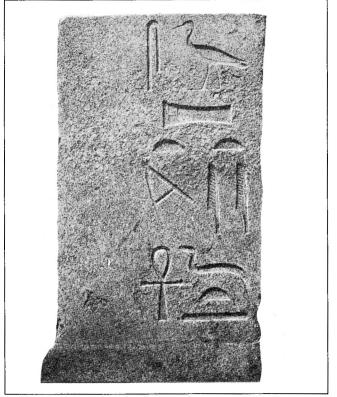


▶ Fig. 39: Reconstitution d'un relief avec la titulature de Snefrou (Dahchour-sud). D'après Fakhry, *The Monuments of Sneferu at Dahshur*, vol. II/1, fig. 48.

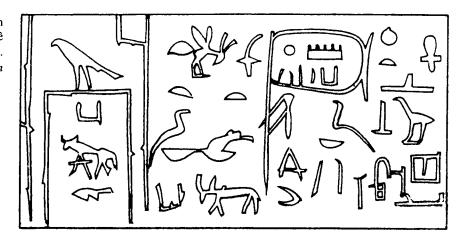


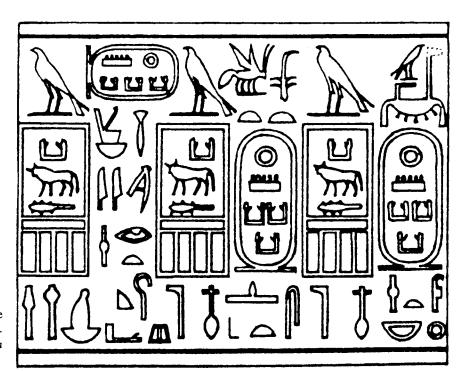


▷ Fig. 41: Empreinte d'un cylindre en serpentine avec la titulature de Khafrê; Collection K.J. Stern 25. D'après Kaplony, Die Rollsiegel des Alten Reichs, t. II/B, MonAeg 3/B, pl. 20 (28).

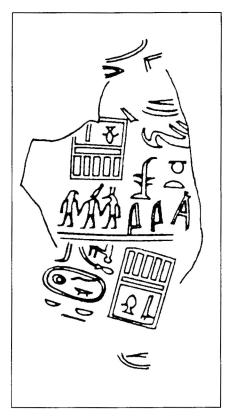


▶ Fig. 43: Empreinte d'un cylindre en stéachiste avec la titulature de Menkaourê (Louxor); musée du Caire JE 36262. D'après Kaplony, Die Rollsiegel des Alten Reichs, t. II/B, MonAeg 3 B, pl. 32 (4).



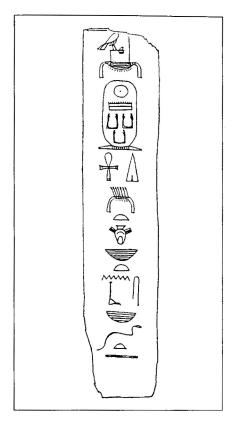


▷ Fig. 44: Empreinte d'un sceau-cylindre avec la titulature de Menkaourê (Bouhen). D'après Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs*, t. II/B, *MonAeg* 3 B, pl. 44 (33).



Sig. 45: Empreinte d'un sceau-cylindre avec la titulature de Khafrê (Gîza); Innsbruck 1151. D'après Kaplony, Die Rollsiegel des Alten Reichs, t. II/B, MonAeg 3 B, pl. 26 (58).

1. The property of the control of the control



▶ **Fig. 46**: Plaquette en schiste avec la titulature de Menkaourê (Byblos). D'après Montet, *Kêmi* 16, 1962, p. 96, fig. 4.

